



<https://publications.dainst.org>

iDAI.publications

ELEKTRONISCHE PUBLIKATIONEN DES
DEUTSCHEN ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS

Dies ist ein digitaler Sonderdruck des Beitrags / This is a digital offprint of the article

Hélène Cuvigny

L'organigramme du personnel d'une carrière impériale d'après un ostracon du Mons Claudianus

aus / from

Chiron

Ausgabe / Issue **35 • 2005**

Seite / Page **309–354**

<https://publications.dainst.org/journals/chiron/798/5148> • urn:nbn:de:0048-chiron-2005-35-p309-354-v5148.1

Verantwortliche Redaktion / Publishing editor

Redaktion Chiron | Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts, Amalienstr. 73 b, 80799 München

Weitere Informationen unter / For further information see <https://publications.dainst.org/journals/chiron>

ISSN der Online-Ausgabe / ISSN of the online edition **2510-5396**

Verlag / Publisher **Verlag C. H. Beck, München**

©2017 Deutsches Archäologisches Institut

Deutsches Archäologisches Institut, Zentrale, Podbielskiallee 69–71, 14195 Berlin, Tel: +49 30 187711-0

Email: info@dainst.de / Web: dainst.org

Nutzungsbedingungen: Mit dem Herunterladen erkennen Sie die Nutzungsbedingungen (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) von iDAI.publications an. Die Nutzung der Inhalte ist ausschließlich privaten Nutzerinnen / Nutzern für den eigenen wissenschaftlichen und sonstigen privaten Gebrauch gestattet. Sämtliche Texte, Bilder und sonstige Inhalte in diesem Dokument unterliegen dem Schutz des Urheberrechts gemäß dem Urheberrechtsgesetz der Bundesrepublik Deutschland. Die Inhalte können von Ihnen nur dann genutzt und vervielfältigt werden, wenn Ihnen dies im Einzelfall durch den Rechteinhaber oder die Schrankenregelungen des Urheberrechts gestattet ist. Jede Art der Nutzung zu gewerblichen Zwecken ist untersagt. Zu den Möglichkeiten einer Lizenzierung von Nutzungsrechten wenden Sie sich bitte direkt an die verantwortlichen Herausgeberinnen/Herausgeber der entsprechenden Publikationsorgane oder an die Online-Redaktion des Deutschen Archäologischen Instituts (info@dainst.de).

Terms of use: By downloading you accept the terms of use (<https://publications.dainst.org/terms-of-use>) of iDAI.publications. All materials including texts, articles, images and other content contained in this document are subject to the German copyright. The contents are for personal use only and may only be reproduced or made accessible to third parties if you have gained permission from the copyright owner. Any form of commercial use is expressly prohibited. When seeking the granting of licenses of use or permission to reproduce any kind of material please contact the responsible editors of the publications or contact the Deutsches Archäologisches Institut (info@dainst.de).

HÉLÈNE CUVIGNY

L'organigramme du personnel d'une carrière impériale d'après un ostracon du Mons Claudianus*

La mission internationale qui, sous la direction de J. BINGEN et les auspices de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, a fouillé au Mons Claudianus (Fig. 1) de 1987 à 1993 a mis au jour quelque 9000 ostraca grecs et, moins souvent, latins, principalement issus des dépotoirs antiques, nombreux sur ce site. O. Claud. inv. 1538 est le fleuron de ce corpus.¹ Presque complet, il procure la liste des attributaires d'eau, classés par rang, statut et occupation, un jour donné, dans le *metallon*.² Cet ostracon est le mieux conservé d'une petite archive de quatorze ou quinze bordereaux semblables, mais qui sont généralement très fragmentaires et qui seront publiés ultérieurement; je serai cependant obligée de m'y référer parfois pour justifier des lectures difficiles ou des résolutions d'abréviations.

Toute cette série provient du dépotoir qui s'étendait à l'extérieur du mur sud du plus grand des deux villages fortifiés construits au Mons Claudianus, celui du wâdî Umm Husayn;³ ce village est appelé *praesidium* dans les ostraca.

* Abréviations bibliographiques: CUVIGNY et al. 2003 = H. CUVIGNY (dir.) – J.-P. BRUN – A. BÜLOW-JACOBSEN – D. CARDON – J.-L. FOURNET – M. LEGUILLOUX – M.-A. MATELLY – M. REDDÉ, La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert Oriental d'Égypte; HUSSON 1983 = G. HUSSON, Oikia. Le vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs; MAXFIELD – PEACOCK 2001 = V. A. MAXFIELD – D. P. S. PEACOCK, Mons Claudianus. Survey and Excavation II. Excavations: Part 1; MENU 1994 = B. MENU (éd.), Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne; PEACOCK – MAXFIELD 1997 = D. P. S. PEACOCK – V. A. MAXFIELD, Mons Claudianus. Survey and Excavation I. Topography & Quarries; VALBELLE 1985 = D. VALBELLE, Les ouvriers de la Tombe. Deir el-Medineh à l'époque ramesside.

¹ Je tiens à dire ma reconnaissance à mes amis papyrologues du Mons Claudianus, et tout particulièrement à JEAN BINGEN, qui m'ont généreusement confié l'étude de ce document. Je remercie également RUDOLF HAENSCH et CHRISTOF SCHULER, directeurs de la Kommission für Alte Geschichte und Epigraphik, de m'avoir invitée à le présenter à Munich.

² Les ostraca désignent comme *μέταλλον* une zone d'exploitation (par exemple le Mons Claudianus ou le Mons Porphyrites) et comme *λατομία* chaque chantier d'extraction.

³ Ce dépotoir est désigné comme «South Sebakh» (= S.S) dans les publications d'ostraca du Mons Claudianus. On en lira la description la plus complète dans MAXFIELD – PEACOCK 2001, 109–125.

A. *Le texte*

Inv. 1538 + 2921

vers 110 apr. J.-C.

S.S – e7 N (5) & d7 NE (5)

26 × 19,5 cm

Fig. 2

Le texte s'étire en longueur sur un fragment de col d'amphore,⁴ perpendiculairement aux stries de tournage. La différence d'intensité de l'encre, par endroits très prononcée, montre que le bordereau a été préparé à l'avance: le scribe a laissé des blancs pour inscrire le nombre exact d'attributaires et la quantité distribuée; certains blancs n'ont d'ailleurs jamais été remplis, soit que les attributaires n'aient pas été présents ce jour-là, soit que le scribe n'ait pas obtenu les données les concernant. L'encre du premier état est généralement plus pâle que celle des rajouts, que je signale par des caractères gras dans la transcription, mais il arrive que la différence ne soit pas perceptible: je n'ai donc recouru aux caractères gras que lorsque j'étais certaine qu'il y avait eu rajout.

La procédure décrite n'a pas été appliquée systématiquement. Dans la 3^e partie, depuis le barbier (l. 9) jusqu'à la l. 12, le texte semble avoir été rédigé d'une traite: il devait s'agir de données constantes ; en revanche, toute la fin du document, à partir de Φαννιώ στοατ() (l. 14), a été rajoutée au moment où les blancs ont été remplis: elle rassemble en effet les cas imprévisibles, qui étaient différents d'un jour sur l'autre.

Faute de place, les lignes ont dû être coupées dans la présentation du texte grec; la répétition des lignes 3 à 6 vient de ce que les lignes 3 et 4 d'une part, 5 et 6 d'autre part, sont solidaires étant donné qu'elles consistent en groupes de mots superposés (cf. p. 311–313).

⁴ Il s'agit d'une «AE 3» (= amphore égyptienne 3). Sur cette amphore, on lira par exemple J.-Y. EMPEREUR – M. PICON, dans: J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Commerce et artisanat dans l'Alexandrie hellénistique et romaine*, 1998, 77, ou R. TOMBER, *Cahiers de la céramique égyptienne* 3, 1993, 140–141. Cf. p. 345 sq.

- 1 [ίε τὰς] χρείας χαλ(κέων) · Τρα[ιανή] χαλ(κεῦντι) -- · Μυριαμῆ χαλ(κεῦντι) . . . Μές]η χαλ(κεῦντι) ια ε κε(ράμια) γ ·
Κρηπτίδι Μεγάλη(η) χαλ(κεῦντι) **β** [. . .] Χρημασαρ(άπιδι) χαλ(κεῦντι) **β** α .
- 2 [”Απ]ιδι χαλ(κεῖ) **α** κε(ράμια) γ · “Ηρα χαλ(κ-) . . [c. 15] στομωτ(ηρίφ) ἀκκ(οί) γ · (γίνονται) ἀκκ(οί) κα
κε(ράμια) β . . [c. 5] κε(ράμιον) οὐ καὶ φοετ(ταῖς) καὶ φαμ(λέφ) ε **βγ'** .
- 3 παγ(ανοὶ) ρλξ φαμ(ιλία) [- παγ(ανοὶ) - -] φ[αμ(ιλία) - -] παγ(ανοὶ) λς φαμ(ιλία) η
4 [κα]ὶ ιc π(οτιμὸν) ἐν λατομί(ας) · Τραιανῆ ἀκκ(οί) . . [c. 15] Μές]η ἀκκ(οί) vac. Μυριαμῆ ἀκκ(οί) δ
- 3 παγ(ανοὶ) λβ φαμ(ιλία) [- -] παγ(ανοὶ) κ φαμ(ιλία) ε
4 Κρηπ(ιδι) Μεγάλ- ἀκκ(οί) -- Χρημασαρ(άπιδι) ἀκκ(οί) β κε(ράμια) α **β**)
- 5 παγ(ανοὶ) ιγ φοεμ(ιλία) γ παγ(ανοὶ) λγ φαμ(ιλία) ι παγ(ανοὶ) ις φαμ(ιλία) **β**
6 ”Απιδι α κε(ράμια) **β** “Ηρα γ κε(ράμια) γ Διοσκορίδιος α κε(ράμια) γ **β**)
- 5 παγ(ανοὶ) κγ φαμ(ιλία) γ vac. η
6 Κρηπ(ιδι) “Ηρας β κε(ράμια) β' στομωτ(ηρίφ) **β** στομωτ(ηρίφ) **β** β . [c. 10] ξυλοπ(β) / **β**
- 7 (έκατοντάρχη) vac. δεκ(ουρίων) vac. Ηρακ(λείδη) vac.

- καὶ ἐν κερ(αμίους) · στρατιώ(ταις) $\overline{\kappa\theta}$ κε(ράμια) κδ ζ' · Φαννίω [c]τρα[τ]() κ[ε]ράμιον) α · ἵππειντι $\overline{\zeta}$ κε(ράμια) ε
- 8 τείρω(τι) $\overline{\kappa\beta}$ κε(ράμια) α · ἕπτω δέκο(υρίωνος) κε(ράμια) δ · ἕπτο(ις) $\overline{\zeta}$ ἕπτεω(ν) ἐποτιμδ(ν) κε(ράμια) κδ · ἀναμετρητ(ῆ)
- μοριάρ(ων) ζ' · τεσσαρ(αρίφ) ζ' · ὑποτεσσαρ(αρίφ) ζ' ·
- 9 ιατρο(ίς) β κε(ράμιον) α · κινητεῖντι β κε(ράμιον) α · κουρ(εῖ) ζ' · ἐπιμελ(ητῆ) Πανείο(ν) ζ' · θυρο(υρῷ) πραιτιδ(ίου) ζ' · θυρο(υρῷ) ξεν(ιῶν) (έκαποντάρχον) ζ' · θηλαιροφύλ(ακι) κριθή(ῆ) ζ' · τηρητ(ῆ) κελλλ(ῶν) φαμ(ιάς) ζ' ·
- 10 πλωτιαρ(ίφω) ζ' · μογείρ(οις) β κε(ράμιον) α · τηρητ(ῆ) ειδ(ηρίων) Καινο(ῦ) Υδρ(εύματος) να. · τηρητ(ῆ) ἀνθρ(άκων) ζ' · τηρητ(ῆ) στάβλω(ν) ζ' · κτηνοιατρ(ῷ) ζ' · κτιβαρ(ιάτη) φαμιλ(ίας) ζ' ·
- 11 τηρητ(ῆ) ἄρτ(ον) φαμιλ(ίας) ζ' · τηρητ(αῖς) κελλλ(ῶν) παγαν(ῶν) ἀνδρ(άς) ζ κε(ράμια) γζ' · οὐδιμβιδφ ἐκ φαμ(ιάς) ζ' · ὀνηλάτ(ῆ) (έκαποντάρχον) ζ' · ὄμιαξεῖ παγ(ανῷ) ζ' · Βαβουαλλ(ίῳ) να. ·
- 12 δεκανῷ καιμήλ(ων) ζ' · δρομαδαρ(ίφ) ζ' · ὄνοις ε ὑπὸ (έκαποντάρχην) κε(ράμια) 1[α] · ὄνφ α ὑπ(ὸ) δεκο(υρίωνα) κε(ράμια) β · κουμήλ(ίταις) κυριακ(σίς) ἐλαύνο(ντι) ὅνο(ντι) να. ·
- 13 καὶ ἀπὸ καταλ(όγου) λατομ(ιῶν) · Άλεξαν[δρεῖντι] σκλη(ρουργοῖς) σι κ[ε]ράμια) ρε · ἐργοδότ(ας) · Κάνεντωτ(τ) κε(ράμιον) α · ὄμοιώ(ς) ἄλλο(ις) ζ κε(ράμια) γ · Σοηνίτ(ας) σκλη(ρουργοῖς) $\overline{\rho\lambda}$

- 14 [κ]ε(ράμια) ξε · Άρινοσίτ(αις) — κε(ράμια) γ · Μεμέριτ(αις) γ κε(ράμια) αις · χολκεύ(ι) — μι κε(ράμια) κ · φυσητοῖς κε
κε(ράμια) η γ · Φαννίφις στρατ() ις πλάνημ() διά

- 15 Σπινθῆ(ρος) κε(ράμια) β · Ερενίφις θάλαττα(ι) επὶ κονηγῷ(· ζήπη(ιαν)· ισχυρόττα(ι) έλθόντ(ι) ἀπὸ Ρωμ(α) μετ(ό) ἐπιτολ() γ · ἀνδράτιν) ἐκ φου(ιλίας) λου(οίς) ἀπὸ καταλ(όγου) την κε(ράμια) ριθ(γ).

- 16 θάλατ(οι) μετὰ ἀμαρτῆ(ι) τῆς κε(ράμια) δ · ἀνδράτιν) ἐκ φου(ιλίας)

passim χαλ κε αικ φαμ πα 1 μεγαλ χρηματάρ 2 στομωτ φως 4 λατομι — κρη) χρηματάρ 6 κρη) στομ
σκοπελ ξυλο) 7 ρ δεκο πρακ κερ — στρατι 8 τειρ δεκο ιππο ιππε ποικιο⁰ αναμετρήτ μαρμαρ τεσσαρ
υποτεσσαρ 9 ιστρο⁰ κουρ — επιμελ πονει θυρο⁰ πραις δ θυρο⁰ ξεν — χ θηγαυροφυλ κρθ ιπρητ κελλ¹ 10 πλατιαρ
μαγειρο⁰ τηρι¹ αιδ καινο⁰ υδρ — τηρι¹ αιθρ — σταβλ κτηνιοτρ — κιβωτ φαμι λ 11 τηρι¹ αρ¹ φωμιλ τηρητ κελλ¹
παγαν — ανδ οιηλατρ χ αιμαξει παγ¹ βαβουλλ 12 δεκαν — κομηλ δρομαδαρ ν) δεκο⁰ καμηλ κυριοικ ελανονο⁰ 13
κατα λ λατομι¹ εκλ¹ εργαδο τ ανανωτ ομοι¹ αλλο¹ σονητ¹ εκλ¹ 14 αρινοειτ¹ μεμφειτ¹ χαλκευ — τρατ
πλυντ¹ 15 σπινθ¹ υπαγον τ κονηγ¹ ζητ¹ ισχυρατ ελθον+ ραιμ μετ επιτοδ¹ αν δ 16 υπαγο¹ αιμαξ¹ ανδρ — λοι¹
καταλ

Traduction⁵

Pour les besoins des forgerons:

(chantier)	(nombre de forgerons)	(quantité d'eau)
pour la Trajane	[---]	[---]
[pour Myrismos]	[---]	[---]
[pour Mes]è	11	5 (outres), 3 amphores
pour le Grand Quai	2	[---]
pour l'Oracle-Sarapis	2	1 (outre)
pour Apis	1	3 amphores
pour Hèra	[---]	[---]
[---]	[---]	[---]
pour l'aciérie	Ø	3 autres
total		21 autres 2 amphores
	[---]	1/2 amphore
pour les souffleurs ⁶ et pour la <i>familia</i> : 5 personnes (ou:)		2 1/3
	pour les souffleurs et pour la <i>familia</i>	5 (outres) 2 1/3

⁵ Il m'a paru plus clair de présenter les données contenues dans le document sous forme de tableau plutôt que d'en fournir une traduction linéaire.

⁶ I.e. ceux qui actionnent les soufflets.

Pour boire dans les carrières:

(chantier)	paga-ni	fami-lia	(quantité d'eau)	(total attendu) ⁷
pour la Trajane	137	[---]	[---]	
pour Mesè	[---]	[---]	<i>vacat</i>	
pour Myrismos	36	8	4 autres	4 autres 2/3 amph.
pour le Grand Quai	32	[---]	[---]	
pour l'Oracle-Sarapis	20	5	2 autres 1 2/3 amph.	2 autres 1 2/3 amph.
pour Apis	13	3	1 (autre) 2 amph.	1 autre 2,5 amph. ⁸
pour Héra	33	6	3 (autres) 3 amph.	3 autres 3,5 amph.
pour les Dioscuries	16	2	1 (autre) 3 2/3 amph.	1 autre 3 2/3 amph.
pour le quai d'Héra	23	3	2 (autres) 2,5 amph.	2 autres 2,5 amph.
pour l'aciérie	Ø	Ø	2 (autres)	

pour la/les tour(s) de guet [...]	8	2 2/3 amph. [...]	2 2/3 amph. ⁹
pour les scieurs de bois (?)	2	2/3 amph.	2/3 amph. ¹⁰

(identité et nombre des attributaires)	(quantité d'eau)
pour le centurion	<i>vacat</i>
pour le décurion	<i>vacat</i>
pour Hèrakleidès	<i>vacat</i>
en amphores:	
pour les fantassins, 29	24 1/6 amph.
pour Fannius, fantassin (ou <i>strator</i>)	1 amph.
pour les cavaliers, 6	5 amph.
pour les recrues, 22	11 amph.
pour le cheval du décurion	4 amph.

⁷ Sur la base d'une ration de 1/2 *keramion* pour les *pagani* et de 1/3 pour les *familiares* et en admettant que le taux de conversion est de 5 *keramia* = 1 outre (cf. les notes métrologiques infra, p. 346).

⁸ On a ici la preuve que le scribe s'est trompé: si l'on compare les chiffres d'Apis avec ceux du quai d'Héra où le nombre de *familiares* est le même, on en déduit que 10 civils percevraient 1 outre et 1/2 amphore, ce qui n'est pas plausible: il est clair que le scribe a oublié de noter 1/2 amphore sous le poste Apis et que 10 civils reçoivent 1 outre.

⁹ En admettant que ces *scopelarii* reçoivent 1/3 de *keramion* (ce qui suggère qu'ils ne sont pas des militaires, mais qu'ils appartiennent à la *familia*).

¹⁰ En supposant une ration de 1/3 de *keramion*.

<i>(identité et nombre des attributaires)</i>	<i>(quantité d'eau)</i>
pour les chevaux des cavaliers, 6, pour les abreuver	24 amph.
pour le mètreur des marbres	5/6 amph.
pour le <i>tesserarius</i>	1/2 amph.
pour le <i>subtesserarius</i>	1/2 amph.
pour les médecins, 2	1 amph.
pour les cordonniers, 2	1 amph.
pour le barbier	1/2 amph.
pour le sacristain du sanctuaire de Pan	1/2 amph.
pour le portier du fortin	1/2 amph.
pour le portier des appartements du centurion	1/2 amph.
pour le gardien du grenier à orge	1/2 amph.
pour le gardien des baraquements de la <i>familia</i>	1/2 amph.
pour le <i>platearius</i>	1/2 amph.
pour les bouchers, 2	1 amph.
pour le gardien des outils au Nouveau Puits	<i>vacat</i>
pour le gardien du (magasin à ?) charbon	1/2 amph.
pour le gardien des étables	1/2 amph.
pour le vétérinaire	1/2 amph.
pour l'intendant aux vivres de la <i>familia</i>	1/2 amph.
pour le gardien du pain de la <i>familia</i>	1/2 amph.
pour les gardiens des baraquements des civils, 7	3 1/2 amph.
pour Ummidius, appartenant à la <i>familia</i>	1/2 amph.
pour l'ânier du centurion	1/2 amph.
pour le charretier civil	1/2 amph.
pour Babullius	<i>vacat</i>
pour le <i>dekanos</i> des chameaux	1/2 amph.
pour le méhariste	1/2 amph.
pour 5 ânes dans le train du centurion	10 amph.
pour 1 âne dans le train du décurion	2 amph.
pour les chameliers impériaux conduisant des ânes	<i>vacat</i>

D'après le registre des carrières:

(métier, origine géographique)	(nombre de personnes)	(quantité d'eau)
pour les carriers alexandrins	210	105 amph.
pour les contremaîtres:		
pour Sansnôs		1 amph.
pour les autres contremaîtres	6	3 amph.
pour les carriers syénites	130	65 amph.
pour les Arsinoïtes	6	3 amph.
pour les Memphites	3	1,5 amph.
pour les forgerons	40	20 amph.
pour les souffleurs	25	8 1/3 amph.

(identité)	(nombre)	(quantité d'eau)
pour Fannius, fantassin (ou <i>strator</i>), pour laver, par l'intermédiaire de Spinthèr		2 amph.
pour Herennius, partant pour la chasse (<i>ou</i> à la recherche des chasseurs)	1	1/2 amph.
pour Ischyras, arrivé de Raima avec du courrier	1	1/3 amph.
pour des hommes de la <i>familia</i> partant avec un char	12	4 amph.
pour le reste des hommes de la <i>familia</i> , d'après le registre	388	129 1/3 amph.

Notes de commentaire

1. [ic τὰς] χρείας χαλ(κέων). J'estime l'étendue de la lacune à 4 ou 5 lettres, d'où le choix de restituer l'article. On pourrait aussi songer à résoudre χαλ(κείων) (de χαλκεῖον, «forge»), car cette partie ne prend pas en compte l'eau de boisson des forgerons (voir la démonstration infra p. 321 sq.); elle concerne seulement celle qu'ils utilisent pour le travail de la forge. Mais cela nous conduirait à résoudre l'abréviation de deux façons différentes dans ces deux lignes.
Τρα[ιανῆ] χαλ(κεῦται) - - Μυρισμῷ χαλ(κεῦται) - - Μέση. Dans la section suivante, Mesè précède Myrismos; la séquence Trajane-Myrismos-Mesè que je restitue ici figure dans le bordereau inv. 2853.
2. Dans la lacune entre Héra et le *stomôtērion*, on attend la mention des Dioscuries et du quai d'Héra (cf. l. 6). Pourtant, il me semble qu'il n'y a pas assez de place pour les deux: le scribe aurait-il commis un oubli? (γίνονται ἀκν(οι) κα κε(ράμα) β. C'est en principe la quantité totale d'eau attribuée aux *chalkeis* qui, à la forge, recevaient 3 *keramia* d'eau chacun; or on sait qu'ils sont 40 (l. 14). Le compte ne tombe pas tout à fait juste quelle que soit la capacité

de l'autre (sur le rapport outre/*keramion*, voir p. 346 sq.), mais il est possible que, sur les 40 forgerons, quelques-uns soient affectés à l'aciérie, voire simplement malades et restés au camp.

καὶ φυη(ταῖ) καὶ φαμ(ιά) ε βγ̄. Ces données ont été ajoutées après coup, d'une encre plus noire. À la difficulté d'interpréter ces chiffres s'ajoute l'ambiguité du caractère intermédiaire qui a le tracé d'un *kappa* sans que *bèta* soit exclu, hypothèse retenue car un *kappa* ne pourrait être que κεράμιον abrégé, mais il manque l'*epsilon* en exposant. La fraction semble indiquer qu'ici, contrairement à ce qui se passe pour les forgerons, on a affaire à des rations individuelles de 1/3 qui sont effectivement celles de la *familia* et des *physētai* (bien qu'ils soient des *pagani*) dans la 4^e section. Si ε représente des hommes, on attendrait que ces cinq personnes reçoivent 1 2/3 *keramion*; dans cette hypothèse, il y aurait deux anomalies: le scribe se serait trompé dans son calcul et il aurait omis de spécifier qu'il s'agit de *keramia* et non d'autres alors que, dans cette première section du bordereau, le mot ἀκρός est parfois omis devant la quantité d'eau, mais jamais le nom de son sous-multiple le *keramion* (l'omission pourrait cependant s'expliquer par le manque de place). Si en revanche ε représente des autres, cela signifie que cette quantité d'eau (5 autres 2 *keramia* 1/3) est destinée à 82 personnes (en admettant l'équation 1 *askos* = 5 *keramia*): en sus des 25 *physētai* recensés dans la 4^e section, 57 *familiares* travailleraient donc dans les forges. Mais pourquoi alors n'auraient-ils pas été pris en compte dans la 2^e section, qui concerne l'eau de boisson destinée à toute la main-d'œuvre, civile et impériale, qui travaille dans les carrières et les forges qui s'y trouvent? Le scribe a-t-il trouvé plus facile pour ses calculs de compter à part l'eau de boisson des deux catégories d'ouvriers de forge qui n'ont droit qu'à 1/3 de *keramion*?

4. [κα]ὶ ἵ π(οτικὸν) ἐν λατομ(ι). Cette restitution convient parfaitement aux traces subsistantes et s'oppose joliment aux «besoins des forgerons», voire peut-être «des forges», qui consistent en eau pour remplir les bassins de trempe. La restitution de [κα]ὶ est soutenue par les entrées καὶ ἐν κερ(αμίοι) (l. 7) et καὶ ἀπὸ καταλ(όγου) λα-τομ(ιῶν) (l. 13). On retrouve ἵ ποτικὸν à la l. 8, à propos des chevaux des cavaliers.
6. στομω(τηρίω). Contrairement à l'habitude du scribe, l'*omega* suspendu se réduit à un trait presque plat; même phénomène avec δεκανῷ à la l. 12. Sur l'aciérie, voir infra p. 324 sq.
7. κοπελ(). Les *skopeloi* du Mons Claudianus appartiendraient, selon D. PEACOCK, à un dispositif téléphonique ou téléoptique (PEACOCK – MAXFIELD 1997, 254 sq.). Sur les attestations papyrologiques de *skopeloi* et de *scopelarii*, voir CUVIGNY et al. 2003, 216-228.
8. ξυλοπ(). On n'aperçoit que le haut du ξ, paléographiquement satisfaisant; on a des chances de retrouver le même mot dans le bordereau inv. 2853.5, où je lis ξυλο[ποί]ται (add. lex.).
7. ἐν κερ(αμίοι). Cette restitution est confirmée par le bordereau inv. 2847.
8. [c]τορ[τ](). Le mot figure, également abrégé, à la l. 14. La résolution la plus prudente est [c]τορ[τ](ιώτη), mais cτοάτ(ορ) n'est pas à exclure (voir infra, p. 336).
9. θησαυροφύλαξ κριθῆς. Le *thēsaurophylax* n'était pas, comme les τησηταί, un simple employé de gardiennage, mais un administrateur qui tenait le compte des entrées et des sorties dans le magasin dont il avait la charge (l'attestent O.Claud. inv. 555 et 7896).
10. τηρητ(ῆ) ἀνθρ(άκων). On pourrait restituer aussi bien ἀνθρ(ακῶν): «le gardien du magasin à charbon». Un ἀνθρακῶν est attesté dans un ostracaon du dépotoir sud (inv. 556).

- τράβλω(v). Précisons qu'il ne s'agit pas de l'enclos des bêtes de somme qu'on voit aujourd'hui à l'ouest du village fortifié et qui date au plus tôt du règne d'Antonin.
11. Οὐμβιδίφ ἐκ φαμ(ιλίας). Sur ce nom, cf. R. SYME, Historia 17, 1968, 72–105 (= Id., Roman Papers II, 659–693). Le nom de cet homme remonte-t-il, indirectement, à Ummidius Quadratus, qui fut gouverneur de Syrie de 50 à 60?
- Βαβουλλ(ιφ). On peut être tenté de lire aussi καὶ Ιουλλ() mais Βαβουλλ() est préférable d'après le seul passage parallèle subsistant dans un fragment de bordereau (inv. 3229), où je lis] φαμιλ() Βαβουλλι() ε[. Cette séquence suggère que Babullius n'est probablement pas le nom du *dekanos* des chameaux; il s'agit à mon avis d'un anthroponyme isolé à côté duquel la ration d'eau n'a pas été indiquée. Le gentilice Babullius n'est pas autrement attesté en Égypte, mais une inscription de Paestum (AE 1975, 251) fait connaître un P. Babullius Sallu[- -] qui a été tribun militaire de la *legio XXII Deiotariana* (stationnée en Égypte au moins jusqu'en 121^P) et *procurator Aug(usti) / missus ad agrojs dividendos veteranis qui su[nt deducti] / - - / eius in colonia Flavia Paesti* (ces responsabilités à Paestum devraient dater de 71^P).
12. δεκανῷ καμήλ(ων). J'ai écarté la résolution δεκανῷ καμηλ(ιτῶν) sur la foi d'un ostracon inédit d'Umm Balad, lettre écrite à un centurion par un δεκανὸς καμήλω(v). Au Claudianus, les *dekanoi* sont principalement impliqués dans l'hydrophorie. ὄνοις ε ὑπὸ (ἐκατοντάρχην) κε(ράμα) ι[α]. Le nombre d'ânes (ε) a été écrit à la place d'un autre chiffre qui a été gratté; de même, le nombre de *keramia* (ι) a été rajouté sur un nombre qui se terminait par un α.
- καμηλ(ιταις) κωριακ(οῖς) ἐλαύνο(υσι) ὄνο(υ). La restitution s'appuie sur les bordereaux inv. 2853.12 (κα[μηλίταις κωριακοῖς νακ]) et inv. 2918.11 (καμηλείταις χυμακοῖς ?). Dans les O.Claud., l'adjectif κωριακός s'applique normalement à des animaux ou à des objets (outres, eau), non à des êtres humains: on attendrait que ces chameliers soient dits ἐκ φαμιλίας.
13. L'*ergodotès* Sansnōs est bien attesté par plusieurs *tituli picti* à son nom, une étiquette accompagnant un panier de pain à lui destiné et une lettre dans laquelle il demande d'envoyer une outre (d'eau?) à la carrière d'Apollôn (inv. 1079).
14. χαλκεῡ: ici le trait suspendu sert à la fois de marque d'abréviation pour χαλκεύ(ι) et de barre surmontant le nombre μ. φυςηταῖς. Trait horizontal superflu au-dessus de αι.
- 14–15. ίc πλύνειμ() διὰ Σπινθή(ροc). S'agit-il de πλύνειμ(α) (du linge à laver: cf. P.Oxy. I 3599.7n.) ou d'un πλύνειμ(ων) «laver»? Pour une troisième solution, voir p. 336 sq. Fannius doit être responsable de l'opération, donc attributaire nominatif de l'eau, mais le travail est exécuté par Spinthèr (un esclave?).
15. Σπινθή(ροc). Sur l'anthroponyme Σπινθήq et son accentuation, cf. O. MASSON, ZPE 91, 1992, 107–111.
- κυνηγω() ζήτη(civ). J'ai d'abord songé à résoudre κυνηγ(ετικήν) ζήτη(civ) (sur la chasse dans les O.Claud., voir O.Claud. II 357 introduction). Sans doute l'activité du chasseur est-elle susceptible d'être décrite comme une ζήτηciv (par ex. Pollux, On. 5.9.3: ἐρεῖς δὲπι τοῦ κυνηγέτου ζητητῆς θηρίων); mais pourquoi aurait-on, dans un texte administratif, employé pour signifier «la chasse» cette périphrase, qui n'est d'ailleurs pas autrement attestée en grec? En outre, le scribe emploie systématiquement le signe ϖ suspendu pour représenter *omega*: le début du mot devrait donc être κυνηγω(); Herennius serait-il donc parti, non pas «en mission cynégétique», mais à la recherche de chasseurs qui ne seraient pas revenus, ἐπι κυνηγοῦ(v) ζήτη(civ)? Dans une lettre inédite trouvée à Umm Balad (O.Ka.La. inv. 819), l'auteur (un *curator praesidiū?*) informe son correspondant qu'il a envoyé deux soldats à la recherche d'un homme disparu: ἔπειμα δὲ καὶ δύο στρατιώτας ἐπι ζήτηciv αὐτοῦ.

ἐλθόντ(ι) ἀπὸ Τραϊ(α) μετ(ὰ) ἐπικτολ(). μετ(ὰ) parce que le *tau* est suspendu; ἐπικτολ(ῆς) ou ἐπικτολ(ῶν). Le style est celui des rapports militaires en latin: cf. par ex. RMR 47, ii, 7, *reversi . . . cum epistulis*.

B. Commentaire général

I. Date

Le nom de la carrière Trajane fournit un terminus post quem et plusieurs indices convergents nous autorisent à placer la petite archive des bordereaux à laquelle appartient O.Claud. inv. 1538 sous le règne de Trajan:

(1) un de ces bordereaux a été trouvé dans une couche ayant livré des textes précisément datés, en l'occurrence deux ordres de livraison datés de la 13^e année de Trajan (110^P);

(2) les trois premiers mots de la ligne 7 désignent de toute apparence les trois résidents les plus importants du *metallon*: c'est, dans l'ordre, le centurion, le décurion et Hèrakleidès. Qui est Hèrakleidès? Pas un militaire, car à cet endroit-là, il se serait agi d'un officier et son grade aurait été mentionné, comme pour les autres. Il est très tentant de reconnaître dans ce personnage l'architecte Hèrakleidès, qui signe un bloc de Claudianus trouvé à Rome et datable, par la mention du préfet Rutilius Lupus, de 113–117; on peut même ramener cette fourchette chronologique à 113-juin/juillet 115, cette dernière date marquant le début de la grande révolte des Juifs qui paralya complètement le pays.¹¹

(3) Dans un autre bordereau de la série (inv. 3069), les mentions du centurion, du décurion et d'Hèrakleidès sont suivies de celle d'un certain Ἀπολ() qu'il est tentant de résoudre Ἀπολ(λώνιος) pour l'identifier avec un autre architecte connu au Mons Claudianus, l'Alexandrin Apollônios fils d'Ammônios, dédicant de l'autel I.Pan 38 sous le règne de Trajan (c. 110–114^P: cf. O.Claud. I 15–18). Le jour où le présent bordereau a été écrit, Apollônios devait être absent.

(4) Parmi les individus employés à des tâches spécialisées et dont le statut juridique nous échappe se trouve un épimélète du *Paneion*. Ce sanctuaire de Pan, dont on n'a repéré aucune trace sur le terrain, est le seul sanctuaire mentionné dans l'archive des bordereaux: on a tout lieu de penser que le petit temple de Zeus Hélios Grand Sarapis qui domine encore l'agglomération sise dans le wâdî Umm Husayn n'existe pas encore, du moins comme tel; or, on sait par l'inscription de son linteau qu'il a été dédié en 118 par l'esclave impérial Epaphroditos, concessionnaire des mines (I.Pan 42), qui dit l'avoir aménagé (κατεκενέσει). Il est vraisemblable que cette dédicace est le souvenir épigraphique.

¹¹ IG XIV 2421 (= IGRR I 550): ἐπὶ Λούπωι ἐπάρχωι Αἰγύπτου διὰ Ήρακλείδου ἀρχιτέκτ(ονος).

phique de cérémonies qui ont pu saluer la reprise de l'exploitation des carrières impériales sous le nouvel empereur, au lendemain de la victoire sur les Juifs. Il est tentant de penser que l'ancien *Paneion* a disparu lors de la réorganisation du complexe religieux. Pan du désert avait été le dieu des explorateurs et des pionniers: autres temps, autres dieux.¹²

O.Claud. inv. 1538 correspond à la période de construction du forum de Trajan et de la *basilica Ulpia* attenante, laquelle comportait un grand nombre de colonnes en granodiorite du Claudianus: commencés en 107, ces monuments furent inaugurés en 112.

II. Structure du document

Le bordereau devait commencer par une date journalière, mais un seul texte du groupe l'a conservée;¹³ il s'agit du 20 Hathyr, soit un 16 ou 17 novembre, donc après les grandes chaleurs; la modestie des rations d'eau dans notre document suggère qu'il pourrait dater de la même période. Ensuite, notre ostracon se compose de cinq sections:

1. *Lignes 1–2.* Eau destinée aux «besoins des forgerons» (ou «des forges»), si ma restitution est correcte. La quantité d'eau dépend visiblement du nombre de forgerons (*χαλκεῖς*), qui est indiqué pour chaque carrière. La quantité attribuée à leurs assistants (souffleurs et *familiares*) semble indiquée globalement pour toutes les carrières à la fin de la section et paraît, d'après la couleur de l'encre, avoir été rajoutée dans un second temps (cf. comm. ad l. 2).

2. *Lignes 3–6.* Distribution d'eau de boisson, également présentée par chantier; parmi ces ouvriers, le scribe distingue les *pagani* («civils») et la *familia* («impériaux»). Le scribe recourt ici à une présentation particulière: le nom de chaque carrière est suivi de la quantité d'eau attribuée et surmonté du nombre d'ouvriers «civils» et «impériaux» qui y travaillent.

J'étais partie dans un premier temps sur l'idée préconçue que l'eau de la première section représentait non seulement le remplissage des bassins de trempe pour les forgerons, mais aussi leur eau de boisson. Par conséquent, je pensais que les *pagani*, dans la deuxième section, représentaient seulement les *sklērourgoi* (sinon, les forgerons auraient reçu de l'eau trois fois par jour!): comme nous savons par la troisième section que le «registre des carrières» recensait 349 *sklērourgoi*, j'en concluais que la carrière Mesè, seul des chantiers où le nombre de *sklērourgoi* soit en lacune, devait en employer ce jour-là 39 ($349 - 310 = 39$). J'ai par la suite été alertée par l'effectif élevé de forgerons dans une carrière dont le nom avait disparu: onze forgerons, c'était beaucoup par comparaison avec les

¹² Sur la perte d'intérêt des Romains à l'égard de Pan-Min après le I^{er} s. è.chr., voir H. CUVIGNY, BIFAO 97, 1997, 139–147.

¹³ O.Claud. inv. 3666.

deux du Grand Quai, les deux de l'Oracle-Sarapis et l'unique d'Apis. J'ai alors compris que les noms de Mesè et de Myrismos (qui se présentent dans cet ordre à la ligne 4) avaient été intervertis à la ligne 1 et, de fait, le *éta* final de Méc] η apparaît bien devant $\chi\alpha\lambda(\kappa\epsilon\eta\varsigma)\bar{\iota}\bar{\alpha}$. Par conséquent, Mesè était un très gros chantier, à l'instar de la carrière Trajane, et elle occupait beaucoup plus que 39 *sklèrourgoi*: *pagani* désignait donc, dans la deuxième section, les ouvriers «civils», toutes spécialités confondues, ce qui est d'ailleurs le sens normal de *paganus* au Mons Claudianus. Dès lors, on pouvait calculer que Mesè occupait $421 - 310 = 111$ *pagani*.

Ce calcul risque toutefois de ne pas être absolument exact: dans les deux sections, le scribe n'indique pas les effectifs de l'aciérie, le *stomôtèrion*,¹⁴ le formulaire ne le prévoit d'ailleurs pas, puisque que *ctopw̄t(ηρίφ)* à la ligne 2 est directement suivi du nombre d'autres. Cette omission s'explique peut-être du fait que, contrairement aux autres sites, le *stomôtèrion*, où l'on fabriquait l'acier de première qualité pour tout le *metallon*, fonctionnait à effectif constant. Il est possible que, sur les 421 *pagani*, quelques forgerons y étaient affectés (à moins qu'on n'y ait employé un personnel hyperspécialisé, étranger à la main-d'œuvre locale). Si la quantité d'eau est calculée de la même façon pour le *stomôtèrion* que pour les forges de carrières, on obtient le nombre de 6 *chalkeis*. On proposera dès lors le tableau suivant:

(chantier)	<i>pagani</i>	forgerons (<i>chalkeis</i>)	nombre déduit de <i>sklèrourgoi</i>	rapport <i>chalkeis</i> / <i>sklèrourgoi</i>
Trajane	137	[c. 13]		si 13 <i>chalkeis</i> , 1 : 9,5
Mesè	[105 ou 111] ¹⁵	11	94 ou 100	1 : 8,5 ou 1 : 9
Myrismos	36	[2 ou 3]	33 ou 34	1 : 16,5 ou 1 : 11,3
Grand Quai	32	2	30	1 : 15
Oracle-Sarapis	20	2	18	1 : 9
Apis	13	1	12	1 : 12
Hèra	33	[2 ou 3]	31 ou 30	1 : 15,5 ou 1 : 10
Dioscuries	16	?		
quai d'Hèra	23	?		
aciérie	[6 ?]	[6 ?]		

On évitait, semble-t-il, que le rapport entre le nombre de forgerons et celui de *sklèrourgoi* excède 15 *sklèrourgoi* pour 1 forgeron.

3. *Lignes 7–12*. Sans titre. Distribution d'eau à des individus particuliers, qu'il s'agisse d'hommes ou de bêtes. C'est là que sont mentionnés les officiers et les

¹⁴ Il est également probable que, dans la différence entre les chiffres du «registre des carrières» et ceux de la deuxième section qui correspondent aux *pagani* réellement présents sur les chantiers, il faille compter quelques malades.

¹⁵ Selon qu'on suppose ou non la présence de 6 *pagani* à l'aciérie.

autres militaires ainsi que des techniciens, des artisans et des gardiens de locaux divers.

4. *Lignes 13–14*, introduites par la formule *καὶ ἀπὸ καταλ(όγου) λατομ(ιῶν)*. Distribution d'eau aux ouvriers *pagani*; carriers et forgerons restent différenciés, mais le lieu de travail n'est plus pris en considération; en revanche, les carriers (*κυληθουργοί*), mais non les forgerons, sont classés par origine géographique. Cette section s'arrête après la mention des souffleurs (*φυσηταί*).

5. *Lignes 14–16*. Section fourre-tout, sans titre, où le scribe introduit, dans une encre plus foncée, des informations imprévues qui lui sont parvenues au dernier moment: Fannius, déjà nommé dans la 3^e section, a eu besoin d'un supplément d'eau, un messager est arrivé d'un poste satellite, un soldat, en mission dans le désert, a emporté une petite provision, douze employés de la *familia* sont partis avec un chariot, ce qui permet au scribe d'établir le nombre exact d'employés de la *familia* restés sur place au *metallon*, qui conclut le bordereau.

III. Topographie

O.Claud. inv. 1538 mentionne un certain nombre de locaux, bâtiments, chantiers et lieux-dits situés à l'intérieur du *praesidium*, dans ses alentours immédiats, ainsi que dans les montagnes et les vallées environnantes. Rares sont ceux qui ont été identifiés sur le terrain. Quelques-uns d'entre eux appellent un commentaire.

Raima

L'entité la plus éloignée est Raima (parfois écrit Ραϊμα). C'est le *praesidium* avec lequel les échanges épistolaires sont les plus fréquents; il devait donc être tout proche du Mons Claudianus et représentait probablement la première étape quand on quittait le *metallon* en direction de la vallée du Nil. Il s'y trouvait un puits et le site était spécialisé dans la culture potagère. Le toponyme Raima a des chances d'être d'origine sémitique et de dériver de la racine RYM; il pourrait transcrire un mot arabe (cf. *raym*, «colline, tombeau, gazelle blanche») ou araméen; il a un correspondant fréquent en Arabie du sud, tout particulièrement au Yémen, où l'on rencontre au moins onze occurrences du toponyme *Rayma*.¹⁶ Raima n'est pas un cas isolé; il est frappant que certains fortins construits par les Romains dans le désert Oriental aient des noms à consonance «barbare»: au Mons Claudianus, on relève encore le puits de Salaeis (sémitique); plus étranges sont les noms de Kompasi et Kabalsi, stations sur la route de Bérénice, et de Sabelbi, un *praesidium* aux environs du Mons Porphyrites.¹⁷

¹⁶ Je dois cette analyse à CHRISTIAN ROBIN (lettre du 28.07.94).

¹⁷ Sabelbi est mentionné dans plusieurs ostraca inédits d'Umm Balad.

Krèpis

La plupart des chantiers mentionnés en inv. 1538 sont des carrières (λατομίαι), à l'exclusion de *Dioskoureia*, nom d'un puits,¹⁸ et probablement aussi des deux sites appelés *krèpides* (Κονητὶς μεγάλη et Κονητὶς Ἡρα).

Comment faut-il comprendre *krèpis* (que j'ai traduit par «quai»)? Le mot est susceptible de désigner «tout 'socle', quel qu'il soit»;¹⁹ on songe dès lors aux plans de chargement, sorte de massifs parallélépipédiques d'où les blocs descendus de la montagne étaient poussés sur les chariots; mais il pourrait s'agir aussi des murs de soutènement de certaines pistes de traînage²⁰ (qui seraient en construction) ou encore des aires de travail où les blocs extraits étaient mis en forme:²¹ ainsi la *krèpis* d'Héra serait l'aire où l'on dégrossissait les blocs extraits de la carrière Héra tandis que, peut-être, la «grande *krèpis*» desservirait plusieurs carrières.

Carrières identifiées

Une seule des carrières mentionnées dans l'ostracon a pu être localisée, grâce à une inscription trouvée sur place: c'est celle de Myrismos (son nom est tantôt figé au génitif Μυρισμοῦ, tantôt décliné); elle correspond à la carrière n° 22 de D. PEACOCK.²² Les deux carrières les plus proches de Myrismou sont la n° 7, qui est très petite et qui s'appelait, d'après un graffiti, «Apollôn Epikômos»;²³ c'est probablement la carrière d'Apollôn pour laquelle l'*ergodotès* Sansnôs demande une outre d'eau (cf. comm. ad l. 13). À noter que, dans le bordereau inv. 2853, on observe la séquence Τραιανῆ vac. Μυρισμοῦ vac. Μέση [- - -]Α]πόλλωνος vac. L'autre carrière relativement voisine de Myrismou, la n° 129, est également très petite; comme celle d'Apollôn, elle date de la même période d'exploitation que notre ostracon, car on y a repéré la signature épigraphique de l'architecte Hérakleidès.²⁴

Toutes les carrières citées dans les ostraca supposés trajaniens du Mons Claudianus sont loin de figurer dans le document.

L'aciérie

Στομωτήριον est un addendum lexicis, mais son sens se déduit aisément du verbe στομόω, dont il dérive («tremper le fer de façon à en faire de l'acier»). A. BÜLOW-

¹⁸ O.Claud. inv. 490. Peut-être était-il alors en construction.

¹⁹ Sur la variété des sens architecturaux de ce terme, on consultera M.-CHR. HELL-MANN, Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque, d'après les inscriptions de Délos, 1992, 242–243.

²⁰ Pour le sens de mur de soutènement, R. VALLOIS, L'architecture hellénique et hellénistique à Délos I, 1944, 217–218 et n.1.

²¹ Sur ces aires, T. KOZELJ, Les carrières de marbre dans l'antiquité. Techniques et organisation, dans: Marbres helléniques. De la carrière au chef-d'œuvre, 1987, 22.

²² Voir la carte des carrières dans PEACOCK – MAXFIELD 1997, 14.

²³ PEACOCK – MAXFIELD 1997, 178.

²⁴ PEACOCK – MAXFIELD 1997, 189 et 221; O.Claud. I, p. 48.

JACOBSEN commenterà ces termes dans son édition des *O.Claud.* relatifs au travail dans les carrières. S'il y avait une forge dans chaque carrière pour refonder toutes les heures les outils des *sklērourgoi*, le *stomōtērion* était un atelier qui fabriquait pour tout le *metallon* un acier spécial appelé *ctóμωμα* dans les ostraca. Il est intéressant de constater que les métallurgistes de la Renaissance ne trouvèrent pas sans mal un procédé de trempe permettant d'obtenir un acier assez dur pour sculpter le porphyre au ciseau,²⁵ alors que la dureté de ce matériau ne semble pas avoir été un problème pour les Romains. Le *stomōma* a des chances d'être cet acier propre à travailler le porphyre, qu'on extrayait à la même époque, non loin de là, au Mons Porphyrites.

L'hôtellerie

Nous ignorons si les *ξεν(ιαί)* du centurion se trouvaient à l'intérieur du *praesidium* ou dans la zone construite située au nord-est de celui-ci et que les archéologues britanniques appellent «residential and bathhouse complex».²⁶ Le mot est restitué au pluriel, d'après deux ostraca du même dossier de bordereaux où il n'est pas abrégé.²⁷ P.Dura 107 (RMR 15), rôle de service d'une cohorte auxiliaire, donne une contrepartie latine de cette expression: y sont mentionnés plusieurs *hospitia*, notamment celui d'un centurion *praepositus* et celui d'un décurion (lignes 14 et 22);²⁸ les éditeurs ne se prononcent pas clairement sur la nature de ces *hospitia*: ils se contentent de rappeler que, dans un contexte militaire, *hospitium* se réfère au cantonnement du soldat chez l'habitant et ils traduisent «at the quarters (billet) of the *centurio*». Au Mons Claudianus, le décurion ne semble pas disposer d'un *hospitium*, ou alors celui-ci n'est pas suffisamment important pour bénéficier des services d'un portier. Le champ sémantique de *ξενία* recouvre celui d'*hospitium*: à côté du sens premier d'«hospitalité» s'est développé secondairement le sens concret de «logement pour les invités», ce qui a été reconnu pour la première fois par WILCKEN (P.Brem. 15.4n.); ce savant n'a pas compris néanmoins que, de «logement pour les invités», *ξενία* en était arrivé à désigner aussi le cantonnement d'un militaire: il a bien vu que la *ξενία* à laquelle convie le décurion auteur du carton d'invitation P.Oxy. IV 747²⁹ n'est pas une fête, comme l'avaient compris les premiers éditeurs («to his party»), mais il se trompe en pensant que c'est une salle de réception (Festraum),³⁰ le décurion

²⁵ Avant cette découverte, les tailleurs de pierre étaient contraints de recourir à des méthodes abrasives: cf. H. CUVIGNY – G. VAGENHEIM, ZPE 151, 2005, 115 sq.

²⁶ PEACOCK – MAXFIELD 1997, 118–134.

²⁷ En inv. 2853.5: *ξενίαις* (έκατοντάρχου); en inv. 2918.7: θυρουρῷ *ξενιῶ(v)* (έκατοντάρχου).

²⁸ Brièvement commenté par R. DAVIES, Service in the Roman Army, 1989, 54.

²⁹ Καλεῖ τε ὁ (δεκάδαρχος) εἰς τὴν *ξενίαν* ἐαυτοῦ τῇ ζ Καλάνδαις ἀπὸ ὥρ(ας) η.

³⁰ Il est suivi en cela par G. HUSSON, qui livre un relevé détaillé des attestations de l'emploi concret de *ξενία* (HUSSON 1983, 178–180).

recevra ses invités dans le logement que l'armée lui a attribué. C'est ainsi également qu'il faut comprendre ξενία en P.Mich. VIII 473.12–13, dont le sens n'apparaissait pas clairement à G. HUSSON: dans cette lettre adressée au vétéran Claudius Tiberianus, une dame proche de lui (sa sœur?) raconte qu'elle a rendu visite à son fils Saturninus: εἰςελθόντες ε[ι]λ[ε]τήν τὴν ξενίαν Σατορνείλου; ce Saturninus, consommateur d'ἐπιμήνια est selon toute vraisemblance un soldat et, en tant que tel, logé dans une ξενία où sa famille peut lui rendre visite.

Le mot apparaît ailleurs dans les O.Claud., et toujours au singulier, qu'il représente la destination d'une outre dans un dossier d'ordre de remettre de l'eau, constitue une entrée dans des états de service,³¹ désigne un logement particulier (inv. 7316: ἵε τὴν ξενίαν αὐτοῦ; inv. 7424: καὶ περὶ τῆς ξενείας μου): les petites gens gîtaient à plusieurs dans les *kellai* (voir *infra*), certains privilégiés dans une ξενία.³² Il ne peut s'agir ici de cantonnement chez l'habitant: on en déduit que, même dans un contexte militaire, ξενία (et *hospitium*?), n'implique pas nécessairement qu'il y ait réquisition chez un particulier. Les appartements des officiers dans un camp (mis à part, bien sûr, le *praetorium*) pouvaient-ils s'appeler ξενία/ *hospitium*? Je l'ignore. Si ce n'est pas le cas, il faut se souvenir que le *praesidium* du Mons Claudianus n'est pas un camp militaire à proprement parler (et que le centurion n'habitait pas nécessairement à l'intérieur de ses murailles); on pourrait imaginer que ξενία désigne ici l'hôtellerie mise à la disposition des hôtes de passage, à l'instar de la ξενία d'un village, destinée aux fonctionnaires en tournée, en P.Oxy. XVI 1853. Ce sens d'hôtellerie pour les fonctionnaires est reconnu dans le TLL, s.v. *hospitium*, II, b, β (de *hospitio publico magistratum i.q. praetorium*).

Le pluriel ξενίαι propre au dossier des bordereaux signifie-t-il seulement que le centurion disposait d'une suite ou que cet appartement de fonction devait lui permettre d'héberger des hôtes de marque, le décurion, par exemple? Bien que V. MAXFIELD préfère penser que le centurion était logé à l'intérieur du *praesidium*, ξενίαι au pluriel me paraît être une désignation adéquate pour le complexe extérieur qu'elle décrit en ces termes: «An alternative interpretation of the complex might be to see it as a *mansio*, a guest-house where official visitors could be housed. The series of small, roughly equal-sized rooms each with its own independent entrance, would be highly appropriate for use as bedrooms/guest rooms, and the integration of this accommodation with a small bath suite bears the comparison with so-called *mansiones* elsewhere in the Roman Empire.»³³

³¹ Un ou deux hommes affectés à l'hôtellerie, ξενίη: inv. 1121, 1132.

³² Mais, dans l'*Histoire Lausiaque* de Palladius, ξενία/ξενίδιον et κέλλα sont synonymes et désignent la cellule des anachorètes (HUSSON 1983, 178).

³³ PEACOCK – MAXFIELD 1997, 134.

Les cellules des petites gens

Quant aux ouvriers, qu'ils soient des *pagani* ou des *familiares*, ils logeaient dans des *kellai* (κέλλαι παγανῶν, κέλλαι φαμιλίας). Sur κέλλα (du latin *cella*), voir HUSSON 1983, 136–142. Au moment où G. HUSSON écrivait son livre, seules les *kellai* de la campagne nilotique étaient connues, mais leur définition convient aux habitations ouvrières du désert: une *kella* est soit une modeste construction indépendante comportant normalement une seule pièce, soit une pièce à l'intérieur d'une maison; elle sert d'entrepôt ou de logement rudimentaire pour les humbles (par exemple les ouvriers agricoles dans un domaine: cf. le chapelet de *kellai* numérotées en P.Mich. XI 620;³⁴ cf. aussi, dans le monde romain, le parallèle parfait qu'on trouve chez Caton, R.R. 14: *cellas familiae*). Cette description correspond tout à fait aux rangées de petites pièces indépendantes qui se trouvent dans les deux villages fortifiés du *metallon*. Au Mons Claudianus, les *kellai* n'étaient pas numérotées mais appelées d'après un de leurs occupants: un petit nombre de listes de noms intitulées «*kella* d'Untel» donnent une idée du nombre d'occupants: du côté des *pagani*, deux *kellai* abritent chacune quatre hommes et une six; deux *kellai* de la *familia* (dénotée par l'onomastique) sont occupées chacune par cinq hommes.

IV. Nombre, statut et qualité des attributaires

1. Les *pagani*

Ce terme a été emprunté par l'administration des carrières du désert Oriental à l'argot militaire.³⁵ La traduction «civils», que j'emploie faute de mieux, n'en rend pas la complexité sémantique: *paganus* se réfère aussi aux notions de «libre» (par opposition à esclave), de «petites gens» (par opposition aux notables), d'«indigène» (par opposition aux soldats et à la *familia* qui viennent souvent de contrées extérieures à l'Égypte).

On apprend par nos bordereaux que les *pagani* étaient inscrits sur un registre appelé indifféremment «registre des carrières» – κατάλογος λατομιῶν: ligne 13 – ou «registre des civils» (κατάλογος παγανῶν).³⁶ J'ai écarté ici la résolution κατάλογος λατόμων à laquelle on pourrait également songer, car le technonyme λατόμος est totalement étranger au lexique des ostraca issus des carrières du désert Oriental. Les *pagani* travaillent exclusivement dans les carrières où ils exercent le métier de *cxληρουργοί*, pour la grande masse d'entre eux, tandis qu'une minorité travaille comme *χαλκεῖς* et comme *φυσηταί* dans les forges de ces carrières. Le technonyme

³⁴ À rapprocher des locaux numérotés dans le camp légionnaire de Vindonissa (M. A. SPEIDEL, Die römischen Schreibtafeln von Vindonissa, 1996, 38).

³⁵ Voir mes remarques en O.Claud. III, p. 11 sq.

³⁶ Ainsi dans le bordereau O.Claud. inv. 2853.13.

χληρούργος, littéralement «ouvrier en dur», s'oppose clairement dans nos bordereaux à ces deux métiers de la forge et se réfère probablement aux techniques de l'extraction comme à celles de la mise en forme des blocs;³⁷ les *sklērourgoi* sont toujours de loin les plus nombreux au sein de l'équipe à l'œuvre dans une carrière. Ils forment plusieurs groupes de tailles inégales définis par leur origine géographique: 210 Alexandrins, 130 Syénites, 6 Arsinoïtes et 3 Memphites, soit 349 carriers. Sans parler de l'étonnante disparité entre les deux premiers groupes géographiques et les deux seconds, cette répartition soulève plusieurs questions.

Si la présence de carriers de Syène est attendue, étant donné leur (relative) proximité géographique et surtout leur compétence avec un matériau dur, celle d'Alexandrins s'explique moins, la roche extraite dans la région d'Alexandrie étant un calcaire tendre.³⁸ Et si l'habitude d'une certaine qualité de matériau n'est pas un obstacle insurmontable,³⁹ pourquoi tant de carriers d'Alexandrie alors qu'on aurait pu en recruter plus près, dans les nombreuses carrières de grès ou de calcaire de Moyenne et de Haute-Égypte? Existait-il à Alexandrie une main-d'œuvre rompue sinon à l'extraction, du moins à la taille de matériaux durs? Tout en reconnaissant que l'existence d'ateliers de sculpteurs de pierre du wâdî al-Hammâmât n'est pas attestée avec certitude à Alexandrie, R. BELLÌ PASQUA considère qu'Alexandrie est le lieu le plus probable pour la finition de sculptures de style classique réalisées dans un matériau égyptien: «A favore di Alessandria è da considerare il fatto che, trattandosi di un materiale egiziano, sarebbe logico cercane le officine in un luogo in cui esistessero artigiani capaci di lavorarlo. È superfluo sottolineare ancora una volta che la lavorazione della grovacca⁴⁰ ha una lunga tradizione nel mondo egizio, tuttavia la produzione egizia si discosta, quanto a modi formali ed a concezione stilistica, dall'arte greca. Ciò porta alla necessità di attribuire la produzione dei manufatti di età romana ad artigiani che possiedono la capacità tecnica egiziana, ma che si sono formati alla tradizione formale e stilistica greca. E tanto più questo era possibile solo ad Alessandria.»⁴¹

³⁷ Cf. O.Claud. II 287–288: on réclame un *sklērourgos* pour qu'il vienne rayonner une meule à grain devenue lisse, donc inutilisable. J.-M. CARRIÉ a recueilli le témoignage suivant auprès d'un vieil ouvrier des carrières de granit d'Elbe: il y avait travaillé dès son enfance et avait été employé à la fois à l'extraction et à la taille.

³⁸ Sur les carrières d'Alexandrie, voir J. RÖDER, AA 1967, 118–131.

³⁹ De fait, les *latomoi* dont il est question dans la lettre SB XVIII 13881 (Fayoum, 256 a.C.) sont polyvalents: les *dekatarchoi* d'une des deux équipes protestent seulement contre le favoritisme de l'*ergodikētēs*, qui leur impose tout le travail à exécuter sur la pierre dure, en réservant le matériau tendre à ses propres hommes.

⁴⁰ Les modernes appellent couramment, mais improprement, le grès schisteux du wâdî al-Hammâmât «Grauwacke» ou même «basalte».

⁴¹ R. BELLÌ PASQUA, Sculture di età romana in «basalto», 1995, 42–43. Ibid., 44: il est également possible que les matériaux égyptiens aient été travaillés dans les ateliers romains, qui auraient éventuellement importé une main-d'œuvre égyptienne; les deux hypothèses ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

Le fait que les *architektones* du Mons Claudianus, c'est-à-dire les ingénieurs en chef, étaient peut-être des Alexandrins⁴² pourrait expliquer aussi la présence d'ouvriers de même origine.

Par ailleurs, l'anthroponymie des Syénites, connue par d'autres ostraca, notamment ceux de la période antoninienne où la distinction Alexandrins/Syénites était maintenue, offre un certain nombre d'épichôriques d'Edfou et de Thèbes, mais, curieusement, aucun nom typiquement syénite;⁴³ on en vient à se demander si la catégorie «syénite» n'est pas une fiction géographique qui engloberait en fait des carriers originaires de toute la Haute-Égypte, et s'il n'en est pas de même pour les Alexandrins. Mais la mention des trois Memphites et des six Arsinoïtes, qui témoigne au contraire d'un souci de précision quant à l'origine géographique des carriers, s'accorde mal avec cette hypothèse.

Apparemment, c'est la profession, non l'origine géographique, qui est le ciment fédérateur du groupe, beaucoup plus restreint, des forgerons. Cette différence est partiellement confirmée par les *tituli picti* contemporains indiquant à quelle association (πλῆθος) appartenait l'amphore inscrite; les associations mentionnées dans cette série sont respectivement celles des *sklērourgoi*, des Syénites, des *sklērourgoi* syénites, des forgerons; mais il n'est jamais question d'un *plēthos* des Alexandrins.

Les O.Claud. montrent que les χαλκεῖς étaient régulièrement assistés d'un trempeur (φαρμαξάριος) et d'un souffleur (φυετής), parfois aussi d'un marteleur (φυροκόπος); ce schéma, vérifié dans plusieurs cas de carrières dont on connaît les effectifs, implique que le nombre des *chalkeis* et celui des *physētai* devrait être le même, ce qui est loin d'être le cas: pour 40 *chalkeis*, il n'y a que 25 *physētai* (ligne 14). Comme les *chalkeis*, les *physētai* sont des *pagani*, mais leur ration d'eau réduite montre qu'ils forment la couche inférieure de la communauté civile. Les bordereaux ne mentionnent pas les *pharmaxarioi*: d'autres textes suggèrent que cette profession était une spécialité de la *familia*: les *pharmaxarioi*, comme les *sphyrokopoi* et les *aciscularii*, également absents des bordereaux,⁴⁴ sont probablement comptabilisés comme *familia*.

Parmi les *pagani* sont finalement mentionnés leurs sept contremaîtres, les *ergodotai*;⁴⁵ il s'y ajoute un charretier civil mentionné dans la 3^e section (ligne 11), ce qui porte le nombre de *pagani* à 422.

Le dépotoir sud a également livré des listes d'effectifs dans des carrières individuelles. Je donne ci-dessous à titre de comparaison les chiffres concernant les

⁴² On le sait en tout cas pour Apollônios (I.Pan 38).

⁴³ Ce sont les conclusions de W. CLARYSSE qui a bien voulu examiner une liste des noms vernaculaires relevés dans les ostraca du Mons Claudianus.

⁴⁴ Exception faite d'une mention d'*aciscularii* en O.Claud. inv. 3069.7.

⁴⁵ Voir H. CUVIGNY, Inscription inédite d'un ἐργοδότης dans une carrière du Mons Claudianus, dans: Itinéraires d'Égypte. Mélanges offerts au Père Maurice Martin, 1992, 73–88.

carrières mentionnées en O.Claud. inv. 1538. À noter que ces listes et les bordereaux n'utilisent pas exactement les mêmes catégories: la distinction statutaire *pagani/familia* n'est faite qu'une fois dans les listes retenues pour notre propos; en revanche, les listes sont plus précises dans la spécification des métiers; elles introduisent en outre un groupe nombreux, celui des *ἐργάται* («ouvriers»), et qui semble représenter les ouvriers non spécialisés de la *familia* qui sont certaines fois présents en grand nombre dans les carrières (quand il y a un gros bloc à manœuvrer?). De la confrontation des listes et des bordereaux, se dégagent néanmoins plusieurs principes ou tendances: (1) les *sklèrourgoi* sont toujours des *pagani*, groupe dont ils constituent le plus gros contingent; sont aussi des *pagani* les *chalkeis*, les *physètai* et bien sûr les *ergodotai*; (2) les gardiens (*tèrètai*) appartiendraient plutôt à la *familia*;⁴⁶ (3) bien que la *familia* assure, semble-t-il, les tâches non qualifiées, certaines techniques spécialisées sont pratiquées aussi par des employés de la *familia*: il y a des *sphyrokopoi* civils et impériaux (un de chaque statut en inv. 3385); les *pharmaxarioi* semblent plutôt appartenir à la *familia* (ainsi, tous ceux employés à Myrismou en inv. 3385).

	O.Claud. inv. 1538	effectifs de carrières individuelles
Trajane	137 <i>pagani</i> , dont env. 124 <i>sklèrourgoi</i>	inv. 1299: 65 <i>sklèrourgoi</i> , le reste en lacune
Mesè	c. 105 ou c. 111 <i>pagani</i> , dont 11 <i>chalkeis</i>	inv. 1252: 49 hommes au total
Myrismou	36 <i>pagani</i> 8 <i>familiares</i> 2 ou 3 <i>chalkeis</i>	inv. 2676: 45 hommes au total (dont 30 <i>sklèrourgoi</i> , 3 <i>chalkeis</i> et 2 <i>ergodotai</i>) inv. 2809: 89 hommes au total inv. 3385: au moins 109 hommes au total dont 42 <i>pagani</i> (35 <i>sklèrourgoi</i> , 3 <i>chalkeis</i> , 2 <i>physètai</i> , 1 <i>sphyrokopos</i> , 1 <i>ergodotès</i>); le gros de la <i>familia</i> consiste en 59 <i>ergatai</i> , auxquels s'ajoutent des <i>tèrètai</i> , 3 <i>pharmaxarioi</i> , 1 <i>sphyrokopos</i> , etc.
Oracle-Sarapis	20 <i>pagani</i> , dont 2 <i>chalkeis</i> ; 8 <i>familiares</i>	inv. 2904: 31 hommes au total, dont 25 <i>sklèrourgoi</i> , 2 <i>chalkeis</i> , 2 <i>physètai</i> , 2 <i>pharmaxarioi</i>

⁴⁶ C'est le cas en O.Claud. inv. 3385.

Les variations très prononcées des effectifs s'expliquent par la nature du travail dans les carrières, qui requérait à chaque étape de la progression un nombre différent de représentants de chaque tâche ou spécialité. C'était sans doute aux architectes de coordonner astucieusement, en concertation avec les *ergodotai*, le déploiement d'un contingent fixe de main-d'œuvre dans les divers chantiers, qui pouvaient d'un jour sur l'autre avoir des besoins très différents.

2. *La familia*

C'est, avec les *pagani*, l'autre grande communauté au Mons Claudianus.⁴⁷ Sa composition, le statut juridique de ses membres, les modalités de son recrutement restent énigmatiques. Je démontre ailleurs qu'il serait trop simple de considérer que cette *familia Caesaris* est composée d'esclaves appartenant à l'empereur; c'est pourquoi je préfère parler d'employés impériaux, ce lien avec l'empereur étant corroboré par l'emploi dans les O.Claud. de l'adjectif *κυριακός* pour caractériser les objets et les individus relevant de la *familia* (mais peut-être aussi les militaires). En additionnant les 388 *familiares* inscrits sur le registre (ligne 16), les douze qui quittent le *metallon* avec un char, un individu nommé Ummidius, dont l'appartenance à la *familia* est explicite, et l'intendant aux vivres de la *familia*, qui appartient probablement au même corps,⁴⁸ on obtient le nombre de 402 employés impériaux attributaires d'eau en O.Claud. inv. 1538. Il est d'ailleurs possible que Ummidius et le *kibariatès* soient des cas à part et que la masse des manœuvres anonymes assignée au Mons Claudianus ait été de 400 hommes. Il est frappant de constater que, si les *pagani* (422) et la *familia* (402) sont en nombre presque égal, il faut sept gardiens pour surveiller les logements des *pagani*, tandis qu'un seul suffit pour ceux de la *familia*: est-ce à dire que les premiers étaient logés au large tandis que les seconds s'entassaient dans leurs baraqués? Probablement pas: les taux d'occupation de leurs *kellai* respectives s'équivalent (cf. p. 327). Mais une différence dans l'organisation du stockage des biens explique la différence dans le nombre de gardiens de *kellai*: nos bordereaux mentionnent un gardien du pain de la *familia*, qui n'a pas d'homologue chez les *pagani*. Or on sait que ceux-ci recevaient chaque mois individuellement, sous Antonin, mais sans doute aussi dès Trajan, comme l'atteste l'existence de nombreuses étiquettes de paniers de pain à leur nom aux deux périodes, leur pain qui avait été affectueusement confectionné à l'intention de chacun dans sa famille, demeurée sur les bords du Nil:⁴⁹ il est probable que leurs provisions, au lieu

⁴⁷ Sur la *familia* au Mons Claudianus, voir O.Claud.III, chap. II.

⁴⁸ C'est du moins le cas sous Antonin.

⁴⁹ Cf. H. CUVIGNY, JRS 86, 1996, 139–145; ead., Kainè, ville nouvelle: une expérience de regroupement familial au II^e s. è. chr., dans: O. E. KAPER (éd.), Life on the Fringe, 1998, 87–94.

d'être centralisées dans un seul local, étaient conservées sur leurs lieux d'habitation, qui requéraient par conséquent une surveillance plus attentive.

O.Claud. inv. 1538 est le seul des bordereaux à spécifier le nombre d'employés impériaux détachés sur les chantiers (carrières et autres sites). D'après les chiffres conservés, le nombre d'impériaux dans chaque chantier est environ le quart du nombre de *pagani*; une centaine de *familiares* devaient donc travailler dans les chantiers. Nous avons déjà vu quel pouvait y être leur rôle: trempeurs ou marteleurs assistant les forgerons, gardiens, *aciscularii* ou simplement hommes de force. On est quelque peu en peine d'imaginer ce que faisaient les 300 autres. Les bordereaux eux-mêmes ne donnent pas d'indication précise sur les occupations spécifiques des *familiares*, à l'exception notable de ces douze hommes qui ont quitté le *metallon* avec un chariot (ligne 16): on devine qu'il s'agit du transport d'un bloc, d'après une situation parallèle évoquée dans une lettre qui annonce l'arrivée d'un monstrueux chariot à douze roues avec ses neuf servants, tous membres de la *familia* (O.Claud. inv. 7334). Pour le reste, les O.Claud. sont plutôt avares d'informations sur la question; du moins donnent-ils l'impression que l'occupation qui employait le plus de *familiares* était le portage des outres d'eau (ἀσκοφορία). L'*askophoria* consistait vraisemblablement à charger et décharger les ânes et les chameaux qui faisaient la navette entre les puits et les citernes. Mais aucun ostracon ne mentionne plus d'une quarantaine de porteurs d'outres (ἀσκοφόροι). Une hypothèse de D. PEACOCK permet peut-être d'entrevoir la solution: il n'est pas impossible que beaucoup de *familiares* aient été employés à tirer des blocs trop lourds pour être chargés sur des chariots; en raisonnant sur le nombre d'animaux nécessaires pour déplacer de tels blocs, D. PEACOCK pense que, dans certains cas, ils auraient été trop nombreux pour pouvoir travailler en harmonie et qu'il était par conséquent nécessaire de recourir à la traction humaine.⁵⁰ Mais, à part les deux mentions de chariots qui viennent d'être évoquées et deux papyrus qui parlent, l'un, d'un chameau réquisitionné dans un village du Fayoum pour «le transport de la colonne de porphyre»,⁵¹ l'autre des «très nombreuses bêtes de somme» (κτήνη) rassemblées à Kainè (auj. Qena) pour «le transport de la colonne de cinquante pieds»,⁵² les sources papyrologiques sont muettes sur le déplacement des monolithes à travers le désert. Encore la façon dont ces deux derniers textes sont rédigés ne permet-elle pas de savoir si ces colonnes étaient effectivement tirées par les animaux: D. PEACOCK est en effet d'avis que la colonne de cinquante pieds a dû être tirée par des hommes et que les bêtes n'étaient là que pour les ravitailler.

Précisons que si le nombre de 400 *familiares* doit s'expliquer de cette manière, cela signifie qu'une large proportion d'entre eux est en attente d'un ou de plu-

⁵⁰ PEACOCK – MAXFIELD 1997, 264.

⁵¹ BGU III 762 (163^P): ἐπέμφθη εἰς χρείας τοῦ καθελκομένου κίονος πορφυρετικοῦ.

⁵² P.Giss. 69 (118/119^P), cf. l'article de J. TH. PEÑA sur ce texte, JRA 2, 1989, 126–132.

sieurs monolithes à emporter et ne fait en conséquence pas partie du personnel permanent du *metallon*.

La coexistence de ces deux communautés ouvrières, inégalement traitées, et la division du travail entre elles n'est pas sans rappeler la structure de la main-d'œuvre employée à la construction des tombes royales de la rive gauche thébaine aux XIII–XII^e siècles av. n.è. Le rôle des *pagani* est tenu par l'«Équipe», constituée par des artisans spécialisés (carriers-tailleurs de pierre, sculpteurs, dessinateurs et peintres); l'Équipe est assistée par des auxiliaires (*smdt*), chargés du ravitaillement (ils sont porteurs d'eau et de bois, blanchisseurs, jardiniers, portiers, pêcheurs), mais qui sont également présents sur les chantiers: «De façon générale, les *smdt* sont définis comme 'ceux qui portent' pour l'Équipe. Dans le courant du règne de Ramsès III, ils cessent d'être uniquement préposés aux approvisionnements domestiques pour aider à diverses tâches secondaires du chantier auparavant effectuées par des hommes de l'Équipe ou d'autres hommes 'de l'extérieur' [...] même leur spécialisation paraît variable.»⁵³ On a reconnu là le profil de la *familia*. Les *smdt* relèvent de la catégorie «équipes de l'extérieur» (i.e. qui n'habitent pas dans le village, réservé à l'Équipe) sous laquelle entrent aussi les cordonniers, forgerons, portiers, policiers,⁵⁴ toutes professions/fonctions qui ont au Claudianus un statut spécifique. Comme les *pagani* du Claudianus, les ouvriers bâtisseurs de Dayr al-Madina travaillaient sous la surveillance de l'administration royale pour un souverain préoccupé d'éternité; mais le lien avec celui-ci était dans leur cas plus étroit et plus personnel, rien que par la proximité, puisque la capitale, Thèbes, se trouvait en face, de l'autre côté du fleuve. Si le village est d'un type analogue aux deux villages fortifiés⁵⁵ du Mons Claudianus (une agglomération en plein désert, enfermée dans un mur d'enceinte, avec des unités d'habitation mitoyennes), les ouvriers de l'Équipe sont davantage choyés par le souverain: ils vivent en famille dans des maisons raisonnablement vastes et, si on oublie parfois de les payer, ils reçoivent à l'occasion présents, friandises et gâteries.⁵⁶ Et l'eau ne leur est pas chichement mesurée:⁵⁷ le Nil n'est pas loin.

⁵³ VALBELLE 1985, 131–132.

⁵⁴ VALBELLE 1985, 88.

⁵⁵ I.e. le grand *praesidium* du wâdî Umm Husayn et le village improprement appelé l'«Hydreuma» par les archéologues (*hydreuma* signifiant «puits» dans le désert Oriental, alors que ce village ne comporte qu'une citerne).

⁵⁶ VALBELLE 1985, 152–155.

⁵⁷ Comme au Mons Claudianus ou encore dans les carrières du wâdî al-Hammâmât à l'époque pharaonique: A. GASSE, L'approvisionnement en eau dans les mines et carrières (aspects techniques et institutionnels), dans: MENU 1994, 171, n. 9. Sur l'approvisionnement en eau du village de Dayr al-Madina, voir dans le même volume la contribution de S. ALLAM, À propos de l'approvisionnement en eau de la colonie ouvrière de Deir el-Médîneh, 1–14.

3. Les militaires

O.Claud. inv. 1538 est le premier texte de l'antiquité qui procure des données chiffrées, précises, complètes et indiscutables sur les effectifs d'un *metallon* sous le Haut-Empire et qui révèle la proportion de soldats dans cette population. Elle est très réduite:

Effectif total du metallon ⁵⁸	917	%
Militaires	60	6,5%
officiers	2	
fantassins	29	
Fannius	1	
cavaliers	6	
recrues	22	
Non militaires	857	93,5%
architecte:	1	
<i>pagani:</i>	421	45,9%
dont – contremaîtres	7	
– carriers	349	
– forge	65	
<i>familia:</i>	400	43,6%
artisans, gardiens, divers:	35	

Le Mons Claudianus était à cette époque placé sous la responsabilité d'un centurion (dit *praepositus*: I.Pan 39), assisté d'un décurion. On s'étonne que les bordereaux ne mentionnent pas de *curator praesidii Claudiani*, fonction militaire que l'on trouve au Claudianus dans les dépôts antoniniens; un seul ostracaon du dépotoir sud, d'ailleurs issu d'une couche peu profonde donc peut-être récente, signale un κουράτωρ Κλαυδιανοῦ (inv. 213). Il se pourrait donc qu'à l'époque d'extraction massive liée aux grandes commandes impériales, on ait détaché un centurion sur le site et que, lorsque l'activité se ralentit, on se soit contenté d'un *curator* comme il y en avait, dès les Flaviens, dans les *praesidia* de moindre importance.⁵⁹

Le centurion et le décurion sont les seuls grades militaires mentionnés. Je pense en effet que le *tesserarius* et le *subtesserarius* (ligne 8) ne sont pas des militaires: il me semble qu'ils auraient été rangés avec les officiers ou du moins

⁵⁸ À une dizaine près: je n'ai pas compté les chameliers impériaux dont le nombre est laissé en blanc, ni Herennius peut-être déjà compté parmi les soldats, ni Ischyras venu de Raima et dont on ignore le statut.

⁵⁹ En 189, il n'y a plus qu'un vice-curateur au Claudianus, qui se plaint au *procurator metallorum* de n'avoir que de deux *familiares* à sa disposition sur un effectif théorique de douze (H. CUVIGNY, CdE 77, 2002, 238–248). On est loin des 400 hommes de la *familia* sous Trajan!

avec les soldats. On verra aussi plus loin que le *dromadarius* n'est probablement pas un militaire non plus.

Le nombre des soldats était naturellement soumis à des variations journalières en fonction de leurs déplacements: si les fantassins sont 29 (plus Fannius) en inv. 1538, il ne sont que 18 dans le bordereau inv. 2981 (le nombre de cavaliers est perdu dans ce dernier ostracon).

On aura compris que ces militaires n'étaient pas employés comme main-d'œuvre dans les carrières, ni même comme cadres techniques. Les ostraca du Mons Claudianus sont peu loquaces sur leur fonction dans le *metallon*: on est seulement sûr qu'ils montaient la garde de façon très routinière et que les cavaliers (remarquablement peu nombreux)⁶⁰ fournissaient des escortes. Centurion et décurion coiffaient la logistique, supervisant notamment l'organisation du transport de l'eau; on s'adressait aussi à eux pour réprimer les cas de désobéissance. La seule présence de cette poignée de militaires devait favoriser le maintien de la discipline et l'assiduité au travail de l'importante masse de main-d'œuvre.

On lit dans l'article bien connu de R. DAVIES «The daily life of the Roman Soldier»⁶¹ les propos suivants: «Troops were frequently used in mines and quarries, mostly as labour force, but also to guard convicts sentenced there, or to provide supervision and technical expertise. (...) The duty-roster of *Legio tertia Cyrenaica* assigns men to work in quarries, mining and burning lime and possibly collecting sand.» DAVIES cite de nombreuses sources écrites à l'appui de ces affirmations. Pourtant, si elles témoignent de la présence de soldats dans des carrières ou des mines, elles précisent rarement ce qu'ils y faisaient. Les historiens qui se sont intéressés à la question ne manquent jamais de mentionner une inscription métrique rupestre gravée à l'entrée d'une des carrières du Jabal-Tukh, en face de la Ptolemaïs de Moyenne-Égypte. Un certain Isidôros fils de Menippos (un architecte?) y remercie Pan et les Nymphes pour la découverte de cette carrière.⁶² Les historiens l'invoquent comme preuve de l'existence de main-d'œuvre militaire dans des carrières depuis que J. ZINGERLE a proposé la correction suivante: ἡνίκα ⟨κ⟩α⟨ε⟩τρόγητοι.⁶³ Cette conjecture permet de comprendre le texte

⁶⁰ On s'attendrait à ce que, dans ce désert où les distances sont assez longues entre les différentes installations (*metalla*, stations routières), les soldats détachés soient principalement des cavaliers, voire des méharistes. Il n'en est rien: ainsi, dans les *praesidia* de la route de Myos Hormos, les cavaliers sont également beaucoup moins nombreux que les fantassins (cf. O.Krok, I, p. 2 sq.).

⁶¹ ANRW II.1, 328.

⁶² Πανι ὁμοῦ Νόμφαι Ἰειδώρῳ τάσδε ἔδωκαν | λατομίας εὐρεῖν τῷ Μενίππῳ γόνῳ | ἡνίκα ατρογοῖο κελεύμασι Μεττίου Ρούφου | πάτοη ἡμετέρῃ κρητίδι λαοτόμουν. L'inscription date de la préfecture de Mettius Rufus (89–91/92); elle rappelle une autre action de grâce épigraphique, celle de Caius Cominius Leugas, qui remercie Pan sous Tibère pour l'invention du Mons Porphyrites (AE 1995, 1615).

⁶³ APF 9, 1930, 5–10.

ainsi: «lorsque les soldats, sur les ordres de Mettius Rufus, exploitaient les carrières pour un quai pour notre patrie». L'idée est ingénieuse, mais cette correction à un texte difficile, fautif et dont il n'existe pas de photographie, n'est nullement assurée; *castrensis* n'est pas attesté à ma connaissance comme adjectif substantivé et périphrastique pour signifier simplement «soldat».⁶⁴ La correction a d'ailleurs été écartée par le dernier éditeur de l'inscription, É. BERNAND (I.Métr. 116), qui revient à une conjecture ancienne faisant du problématique *ατρητοί* une forme fautive de l'épithète poétique *ἀτρητοί* se rapportant à *Μεττίου Πούφου*; il traduit: «quand, grâce aux ordres de l'intrépide Mettius Rufus, notre patrie taillait des pierres pour un soubassement».

À vrai dire, il n'existe qu'une attestation certaine de soldat carrier sur le sol égyptien: c'est, dans les carrières de pierre de *bekhen* du wâdî al-Hammâmât, le graffito de Gaius Aurelius Dèmos qui se définit lui-même comme *ctρατιώτης εκληρουργός* *ὑδρευμάτων* «soldat carrier des puits» (I.Ko.Ko. 60). Vu l'extrême rareté de son cognomen, il a toute chance d'être le même homme que le soldat Aurelius Dèmos qui fait avec des camarades une dédicace dans le *praesidium* de Didymoi, non loin du wâdî al-Hammâmât; l'inscription, gravée sur une base (de statue?), est postérieure à la réfection de ce *praesidium* qui avait été endommagé, d'après une autre inscription du même site, suite à l'effondrement de son *hydreuma*.⁶⁵ Il n'est pas nouveau que des soldats soient employés à l'extraction de matériau pour la construction d'installations militaires. Mais telle n'était pas la destination des monolithes extraits au Mons Claudianus.

Fannius: strator?

Mentionné parmi les militaires à la ligne 7, Fannius est le seul d'entre eux à être appelé par son nom, qui est suivi du mot abrégé *ctρατ(ίωτη)*. Mon premier mouvement a été de résoudre *ctρατ(ίωτη)*, en considérant que le cas de Fannius était analogue à celui de l'*ergodotès* Sansnôs, seul des *ergodotai* à être appelé par son nom et à recevoir une ration supérieure à celle de ses camarades. R. HAENSCH se demande toutefois s'il ne faudrait pas plutôt restituer *ctράτ(ορ)*, en songeant à deux inscriptions d'Adraha, en Arabie, relatives à la construction de fortifications urbaines (OGIS 614 et SEG 16, 810, toutes deux de la seconde moitié du III^e s.: voir les commentaires de H.-G. PFLAUM, Syria 29, 1952, 313–315); le *strator* du gouverneur provincial y assure la direction des travaux (ἐφεστώς) et se fait assister d'un architecte (ὑφηγγήσει Φλ. Οὐήρου ἀρχιτέκτονος). Un *strator* au Mons Claudianus

⁶⁴ Les dictionnaires n'en relèvent qu'une attestation possible, d'ailleurs discutable (Frontin, Str. 2.5.30): *omnibus castrenibus* peut être aussi bien un neutre et désigner vaguement «tout ce qui se trouve dans le camp».

⁶⁵ Je publierai ces inscriptions dans le volume collectif consacré aux fouilles de Didymoi.

nus? Je m'étais moi-même posé cette question à propos du soldat Iulius Arianus, qui est peut-être *ἱπποκόμος*, «écuyer» (O.Claud. III 545.4n.). Les *stratores* sont au service d'officiers supérieurs (depuis le préfet de cohorte jusqu'au préfet du prétoire), des gouverneurs et des *procuratores provinciarum*: leur fonction première est, semble-t-il, de s'occuper des chevaux de ces personnages et de ceux de leur état-major, mais on pouvait leur confier, comme à d'autres *officiales*, des tâches étrangères à leur spécialité, comme le montrent les inscriptions d'Adraha.⁶⁶ Le fait que Fannius réapparaisse à la ligne 14 en responsable d'un travail de lavage n'est cependant pas favorable au rapprochement avec les *stratores* bâtisseurs d'Adraha. Néanmoins, un détail, certes ténu, pourrait conforter la restitution *ctqάτ(ω)*: à la ligne 8, le scribe a curieusement éprouvé le besoin de spécifier que les 24 *keramia* destinés aux six chevaux des cavaliers sont *εἰς ποτικόν*, «pour boire». Je me demande si cette précision, oiseuse en apparence, ne s'oppose pas à *ἰς πλύνιψιν*(ov), qui signifierait «pour laver» les chevaux (ou peut-être seulement un cheval, vu que Fannius, ou plutôt Spinthèr, ne dispose que de 13 litres d'eau pour cette tâche); on lave en effet un cheval en sueur, mais surtout on rafraîchit avec de l'eau les tendons des pattes d'un cheval qui a couru.⁶⁷ En dehors des bordereaux, le nom Fannius n'est attesté dans les O.Claud. qu'en inv. 2598, *dipinto amphorique latin où on lit: P * Fannio (centuriae/centurioni) /*. Ce document provient d'une couche archéologique qui pourrait être contemporaine des bordereaux; il y a de fortes chances pour qu'il s'agisse du même personnage.

4. Occupations diverses

Après les militaires, la 3^e section recense un certain nombre d'individus désignés par leur métier ou leur fonction. Le point commun entre eux est qu'ils appartiennent à des groupes professionnels très restreints (ils sont parfois les seuls représentants de leur activité) et que, pour la plupart d'entre eux, leur travail ne les appelle pas dans les carrières: leur rôle est d'assurer le bon fonctionnement de la vie quotidienne dans le désert. Leur statut n'est pas précisé; dans certains cas, on se demande s'ils ne sont pas des militaires (le mètreur des marbres, parce qu'il reçoit la même ration d'eau que les soldats et le *dromadarius*, à cause de son technonyme), mais ils pourraient aussi appartenir à la *familia*, dont ils représenteraient l'élite comme le montre leur ration, qui est la même que celle des *pagani*, supérieure à celle de la *familia* et inférieure (sauf pour le mètreur des marbres) à celle des militaires.

⁶⁶ Je cite ici R. HAENSCH, que je remercie de m'avoir aimablement communiqué les pages relatives au *strator* de son étude inédite sur les *officiales*. Voir aussi l'utile tableau dressé par Y. LE BOHEC, Ktema 21, 1996, 315–317.

⁶⁷ Je dois ces informations à A. BÜLOW-JACOBSEN, qui connaît bien les chevaux.

Le train du centurion et du décurion

Le décurion, qui possédait en principe trois chevaux, n'en a fait venir qu'un au Mons Claudianus. On a vu que le centurion avait à sa disposition cinq ânes qui devaient demeurer à proximité de son *hospitium*, puisque ce sont les seuls ânes, avec celui du décurion, à être portés sur le bordereau. Cinq ânes, c'est beaucoup comparé à l'unique «Tragtier» que PETRIKOVITS assigne à un centurion dans son estimation du train de la légion.⁶⁸ Il semble que ces ânes, contrairement aux montures des cavaliers, ne sont pas la propriété privée du centurion et du décurion: ainsi, au lieu de ὅνῳ δεκουγίονος «pour l'âne du décurion», comme on avait ὅππῳ δεκουγίονος, le scribe écrit ὅνῳ ὑπὸ δεκουγίονα, «pour l'âne qui est sous la responsabilité du décurion». L'administration a-t-elle mis des ânes à la disposition du centurion et du décurion pour les besoins spécifiques de leur service dans le désert?

Tesserarius

C'est parmi le personnel de l'intendance qu'il faut compter le *tesserarius* et le *subtesserarius* (add. lex.); ils sont désignés comme τε_cεραρίους βάσις dans le bordereau inv. 2918. Dans l'armée, un *tesserarius* fait partie des sous-officiers qui reçoivent une solde et demie, ce qui lui vaut l'appellation alternative de *sesquiplicarius*; troisième en commande dans une centurie ou une turme, il est en théorie chargé de transmettre les ordres et tire son nom des *tesserae* sur lesquelles ceux-ci sont inscrits. Comme j'ai déjà remarqué plus haut, il ne semble pas que les *tesserarii* de nos bordereaux soient des militaires; les autres occurrences de *tesserarius* dans les O.Claud. confirment cette impression. Dans un autre dossier trajanien de listes indiquant essentiellement un nombre d'individus pour divers métiers ou fonctions, le *tesserarius* est nommé à quatre reprises avec le ou les médecins; on relève dans deux de ces textes la même séquence *tesserarius*, médecin(s), cordonnier(s), barbier qu'en inv. 1538.⁶⁹ La lettre inv. 1158 (an 13 ou 14 de Trajan) informe son destinataire que «notre ami Phoinix a la charge des vivres (*kibaria*) tandis que Magius est devenu *tesserarius*»; c'est l'annonce d'une double nomination: Phoinix est devenu intendant aux vivres (*kibariatès*) et Magius, connu lui-même par d'autres textes comme un *kibariatès*, a rempli, avant ou après avoir occupé ce poste, les fonctions de *tesserarius*, qui devaient être voisines. La correspondance adressée à Athènодôros cinquante ans plus tard (vers 152) confirme cette impression: Athènодôros, *tabularius* du *procurator* (scil. me-

⁶⁸ H. VON PETRIKOVITS, Die Innenbauten römischer Legionslager während der Prinzipatszeit, Abh. Rhein.-Westfäl. Akad. d. Wiss. 56, 1975, 58. Ce chiffre de cinq fait toutefois songer au décret de Sextus Sotidius Strabo, *legatus pro praetore* de Tibère en Galatie, qui fixe à six le nombre maximum d'ânes qu'un centurion en déplacement a le droit de réquisitionner lorsqu'il traverse le territoire de Sagalassos (SEG 26, 1392; je remercie le comité de lecture qui m'a indiqué ce rapprochement).

⁶⁹ Inv. 2242 et 3260. Les deux autres ostraca évoqués sont inv. 8538 et inv. 8633.

tallorum) Ulpius Himeros (un affranchi impérial), réside au Claudianus où il reçoit des lettres du petit *metallon* satellite de Tiberianè; ses deux correspondants sont Nepherôs, le *curator* de Tiberianè, donc un militaire, et Kallistratos, un *tesserarius*. Les lettres de Kallistratos sont déférentes: dans le prescrit, le nom d'Athènodôros précède celui de Kallistratos et plusieurs fois Athènodôros est appelé $\tauῷ δεσπότῃ$, «mon maître»; Nepherôs, en revanche, ne donne la préséance à un correspondant que lorsqu'il s'adresse à son centurion. La teneur de leurs lettres est également bien différente: Nepherôs soumet au *tabularius* ses problèmes chroniques d'approvisionnement en eau et en vivres pour qu'il les lui résolve, tandis que le *tesserarius* se contente de lui envoyer des rapports sur les allées et venues des hommes et des bêtes et la distribution de nourriture; il est en quelque sorte l'œil d'Athènodôros à Tiberianè. Il est clair que le militaire et le domestique impérial collaborent sur un pied d'égalité tandis que le *tesserarius* appartient au bureau d'Athènodôros dont il est un subordonné. Le nom de ce grade militaire a en effet été emprunté par la société civile: ainsi en CIL V 2, 5272 (Come), institution d'un culte funéraire qui sera assuré par un collège qui comporte des *tesserarii*; rares exemples de *tesserarii* serviles, dans la domesticité impériale: un esclave d'Auguste, *Pederos Aug(usti) tes(serarius)* (CIL VI 9081) et un de Caligula, *Syphoro tesserario ser(uo) Caesaris de domo Gelotiana* (CIL VI 8663);⁷⁰ également CIL VI 9915 (ILS 1708) où, à la tête d'un groupe de dix-huit *tabellarii*, tous esclaves ou affranchis, se trouvent deux *optiones* et un *tesserarius*, tous trois des affranchis; pour G. BOULVERT, ces *tesserarii* de la domesticité impériale, comme leurs homologues militaires, étaient chargés de transmettre les ordres de l'empereur à leurs subordonnés.⁷¹ Le *tesserarius* civil serait donc, à l'instar de son modèle militaire, une courroie de transmission; tel est manifestement le lien entre le *tabularius* Athènodôros et son *tesserarius* Kallistratos, qui est en fait son représentant à Tiberianè et qui, non seulement transmettrait ses ordres, mais surtout, comme le montrent les ostraca, atteste leur bonne exécution.

Dromadarius

Contrairement aux chevaux des cavaliers, la monture du *dromadarius* n'est pas mentionnée, mais les dromadaires n'ont pas besoin de boire tous les jours.⁷² Dans un autre bordereau du dossier, il y a non pas un, mais deux *dromadarii*,

⁷⁰ J. RAMMINGER me fait remarquer que le *tesserarius* de cette inscription est compris comme un mosaïste (*tesselarius*) par H. BLÜMNER, Die römischen Privataltertümer, 1911, 97, n. 6, de même que la *tesseraria* de CIL V 2, 7044.

⁷¹ G. BOULVERT, Esclaves et affranchis impériaux sous le Haut-Empire romain. Rôle politique et administratif, 1970, 34 et 87.

⁷² Un chameau boit tous les 10 à 15 jours en hiver, tous les 3 jours en été (communication orale d'un bédouin du désert Oriental).

qui ne sont pas mentionnés non plus parmi les militaires, mais dans le groupe des gardiens et artisans, ce qui fait douter de leur appartenance à l'armée, d'autant plus que leur ration d'eau n'est pas celle des militaires; ce n'est pas par hasard sans doute que le *dromadarius* est nommé juste à côté du *dekanos* des chameaux. *Dromadarius* est un dérivé latin du grec δρομάς, «chameau de course, méhari»;⁷³ il apparaît pour la première fois sous Trajan, dans le nom d'une unité militaire, l'*ala I Ulpia dromadariorum Palmyrenorum*:⁷⁴ ces *dromadarii* sont des soldats montés sur des méharis. C'est la seule unité dite de *dromadarii* du Haut-Empire; pour le reste, quelques unités de la même période sont connues pour avoir comporté un petit nombre *dromadarii*. RMRP 64 (156^P), *pridianum* de la *cohors I Lusitanorum equitata* donne les effectifs suivants un jour donné: 114 cavaliers, 19 *dromadarii*, 363 fantassins; en P.Brooklyn 24 (c. 215), il y a 13 *dromadarii* pour un *numerus purus* de 457; les proportions sont du même ordre à Doura Europos.

Dans d'autres textes du désert Oriental, le *dromadarius* se confond avec sa monture, désignée comme δρομάς: ainsi, O.Ka.La. inv. 819, déjà cité (comm. ad l. 15), est une lettre écrite sous Domitien ou Trajan par un certain Antônas à l'architecte Hierônimos en fonction dans les carrières d'Umm Balad, satellites du Mons Porphyrites: Antônas, qui se trouve dans un poste voisin non identifié, lui demande d'emprunter la *dromas* du Porphyrites et de la lui envoyer pour qu'elle parte à la recherche d'un disparu car, dit-il, «celle de chez nous est au Claudianus». Il semble donc que les sites ne disposaient pas de plus d'un méhari. Les ostraca d'Umm Balad, qui datent de Domitien et de Trajan, donnent les noms de plusieurs *dromadarii*, dont l'anthroponymie, vernaculaire, voire arabe (ce qui est significatif), ne dénote guère, à cette époque, des soldats: Pakoibis, Sansnôs, Abdaios. Le technonyme *dromadarius* semble donc s'être appliqué aussi bien à des militaires qu'à des non-militaires (mais qui étaient employés par l'armée).

Le métreut des marbres (ἀναμετρητής μαρμάρων)

Ἀναμετρητής est un technonyme rare, attesté seulement en Égypte dans des déclarations individuelles de terres cultivées datant de 302 et 303 et rédigées suite à une ordonnance du *rationalis* Valerius Euëthios: ces documents sont adressés à des ἀναμετρηταί qui, contrairement aux γεωμέτραι, hommes de terrain qui arpen-

⁷³ Rappelons que la *dromas* est un représentant de la même espèce (*Camelus dromedarius*) que l'animal désigné comme κάμηλος; la *dromas* appartient à une race de course, le *kamélös* à une race de bât ou de trait.

⁷⁴ La plus ancienne attestation de cette aile a été remontée récemment à 141/142 grâce à un nouveau diplôme militaire: P. WEISS – M. P. SPEIDEL, ZPE 150, 2004, 256 sq. (je remercie le comité de lecture de m'avoir signalé cet article). Mais le nom *Ulpia* laisse présumer que la création de l'unité date de Trajan.

tent les parcelles avec les cultivateurs, sont des cols blancs appartenant à la classe bouleutique et officiant au niveau de la toparchie.⁷⁵ Le substantif ἀναμέτρησις est en revanche courant; il s'applique normalement à l'arpentage; les éditeurs de P.Köln 53 (263^P) restituent néanmoins à la l. 1 ἀναμέτρησις ξύλων; ce compte indique en effet les dimensions et le volume de plusieurs pièces de bois de construction. La technique et les unités de mesure étaient communes au bois et à la pierre de construction, comme le montre le titre du traité d'un certain Didyme d'Alexandrie, «la mensuration des marbres et des bois divers» (Διδύμου Ἀλεξανδρέως μέτρα μαρμάρων καὶ παντοίων ξύλων).⁷⁶

On rencontre le verbe ἀναμετρεῖν en rapport avec des carrières dans le papyrus ptolémaïque SB XVIII 13881, déjà mentionné (n. 39): les carriers brimés demandent à l'architecte de mesurer le matériau qu'il ont été contraints d'extraire au-delà de ce qui était convenu (ἀναμετρησας ἡμῖν ὡς π[λά]ειω τετμήματες τὴν στερεὰν πέτραν), afin de rétablir un partage équitable du travail avec l'autre équipe. En PSI IV 423, 13 (III^a), c'est le verbe ἐγμετρεῖν qui est employé, sans doute pour désigner le même type de travail: il s'agit de mesurer le volume de matériau extrait par des carriers qui sont des prisonniers supposés produire chacun 1 *aoīlion*⁷⁷ par jour. De ἐγμετρεῖν dérive le technonyme ἐγμετρητής, attesté en P.Petrie III 43 (3) 17, p. 130, où il est question, semble-t-il, de mesurer le travail accompli par des mineurs (la longueur des galeries de mine?).⁷⁸

Dans les papyrus ptolémaïques qui viennent d'être évoqués, les *latomoi* travaillent aux pièces: c'est avant tout la quantité de travail abattu qui compte; rien à voir donc avec les commandes impériales d'éléments architectoniques exécutées sur mesure par les habiles *sklērourgoi* du Mons Claudianus. Ici le «métreur des marbres» (que sa ration d'eau situe hiérarchiquement à l'égal des soldats) est peut-être plutôt un «contrôleur des marbres». Cette fonction est bien connue dans les carrières où elle est habituellement confiée à des affranchis impériaux; elle consiste à vérifier la conformité des blocs aux commandes avant de les laisser partir; rôle essentiel, vu les délais et le coût du transport dans l'antiquité. Le nom latin de ce contrôleur est *probator*; en grec, il semble connu sous le nom de δοκιμαστής.⁷⁹

⁷⁵ P. Cornell, p. 112.

⁷⁶ Mentionné en P.Köln I 53, introduction.

⁷⁷ Unité de mesure des volumes.

⁷⁸ K. FITZLER, Steinbrüche und Bergwerke im ptolemäischen und römischen Ägypten, 1910, 67: «...diese Beamten treten in Aktion, wenn die eigentliche Arbeit geleistet ist.»

⁷⁹ O. HIRSCHFELD, Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diokletian, 1905, 164 et n. 3; HIRSCHFELD a tort de citer dans ce contexte ὁ τὸν λίθον διακρίνων τεχνίτης (Diod. Sic. 3.12.5): il s'agit d'un spécialiste des mines qui indique aux mineurs où ils doivent creuser. Dans les carrières de cipollin, en Eubée, cet inspecteur était, sous Hadrien, un certain Crescens, affranchi impérial (cf. Bruzza n° 1, reproduit dans H. DODGE – B. WARD-PERKINS (édd.), Marble in Antiquity. Collected Papers of J. B. Ward-Perkins, 1992, 27).

Platearius

Dans les O.Claud., le *platearius* est toujours seul, sauf en inv. 8538, où il y en a deux. Ce technonyme, dérivé de *platea* («rue»), lui-même emprunt direct au grec πλατεῖα (scil. ὁδός), pourrait, selon A. BÜLOW-JACOBSEN, caractériser des ouvriers employés à l'entretien des glissières construites dans la montagne pour descendre les blocs (mais le nom de ces glissières n'apparaît pas dans les O.Claud.). Πλατεῖα ne désigne jamais, à cette époque, qu'une grande et large rue, une «avenue»;⁸⁰ il est donc remarquable que *platearius* (si l'interprétation est correcte) ait été forgé par référence aux glissières, qui sont plutôt étroites: c'est sans doute le sème de la «planitude», présent dans certains emplois de l'adjectif πλατύς, qui aura déterminé le choix de ce terme;⁸¹ les glissières devaient en effet être bien planes et chaque passage d'un bloc devait les abîmer.

On comprend mal alors pourquoi les *platearii* sont si peu nombreux: serait-ce des spécialistes dirigeant des équipes, à l'instar des ὁδοτοιοί de la Constitution d'Athènes (Arist. Ath. 54.1), qui sont cinq agents préposés à la construction des routes, ayant des esclaves publics à leur disposition? Sans doute s'agit-il dans ce contexte des rues d'Athènes, mais il se trouve que l'ὁδοτοιού, l'aménagement des voies pour le transport des blocs, est aussi un poste de dépense fréquent dans les comptes de carrières du monde grec.⁸²

Le mot *platearius* était jusqu'ici inconnu dans le monde antique, mais ce n'est pas un addendum lexicis: il est attesté en latin médiéval, dans plusieurs textes de Sicile, où il désigne un employé de barrière d'octroi, un «péager».⁸³

Cordonnier et barbier

Nos bordereaux attestent la présence de deux cordonniers (χυτεῖς) et d'un barbier (κουρεύς), cités dans cet ordre aussi bien en inv. 1538 que dans un autre dossier de listes de personnel étranger aux bordereaux; par coïncidence, il se trouve que dans la Table Vipasca I (fin I^{er}-déb. II^e s.)⁸⁴ qui réglemente l'exercice

⁸⁰ Le sens de «place» est tardif.

⁸¹ Cf. J. DU BOUCHET, Recherches sur les noms de la rue en grec ancien, thèse manuscr., Paris 2004, 216: «une πλατεῖα n'est pas seulement une voie large, mais aussi, comme le montre bien le règlement des astynomes du Pirée [IG II² 380, 19–20], une voie dont la surface est aménagée et entretenue, c'est-à-dire aussi égale qu'il peut être utile à la circulation des piétons et des véhicules. L'égalité de la surface d'une πλατεῖα est aussi importante que sa largeur...»

⁸² G. RAEPSAET, Transport de pierres en Grèce ancienne. De la carrière au chantier, dans: Marbres helléniques. De la carrière au chef-d'œuvre, 1987, 41.

⁸³ Cf. J. F. NIERMEYER et al., Mediae Latinitatis Lexicon minus, 2002², s.v. Je remercie J. RAMMINGER d'avoir attiré mon attention sur cette recréation de *platearius*.

⁸⁴ CL. DOMERGUE, La mine antique d'Aljustrel (Portugal) et les tables de bronze de Vipasca, 1983, 180.

de diverses professions sur le territoire minier, le chapitre «cordonnier» précède immédiatement le chapitre «barbier». Rien dans les O.Claud. ne suggère cependant que nos trois artisans fussent des particuliers qui auraient pris à ferme le droit d'exercer leur profession au Mons Claudianus (*conductores*) ou, éventualité que prévoit Vipasca I, des employés de tels *conductores*. D'une manière générale, la lecture de Vipasca I donne l'impression que la population du territoire minier ressemblait assez à la population de n'importe quelle bourgade; des familles y vivaient, comme l'indiquent la mention des femmes clientes de l'établissement de bain et celle des maîtres d'école. Rien de tel au Mons Claudianus. La nature du régime d'exploitation n'est peut-être pas étrangère à cette différence dans le profil social de deux *metalla* contemporains: les puits de Vipasca sont exploités par des entrepreneurs indépendants qui les ont pris à bail (régie indirecte), les carrières du Claudianus le sont par des salariés de l'administration impériale (régie directe). Mais le principal facteur qui a joué doit être le problème du ravitaillement en vivres et en eau, qui interdisait de faire venir sur place des bouches inutiles.

L'épimèlete du Paneion

La documentation égyptienne ne livre que trois exemples tardifs (III^e et IV^e s.) d'épimélètes de sanctuaires: il s'agit de liturgies issus de la classe bouleutique qui administrent les biens de ces temples. Sur ce sujet, on se reportera à P.Oxy. XXXI 2563.5-8n.; ce dernier texte, de 170^P, est une requête écrite par un ἐπιμελητής Σαραπίου φυλῶν καὶ τῶν ἄλλων ιερῶν τῆς πόλεως,⁸⁵ titre sans parallèle. Notre épimélète du *Paneion* n'a évidemment rien à voir avec ces notables municipaux. Il doit s'agir du sacristain d'un sanctuaire modeste et son titre pourrait être la transposition de *curator fani* ou *templi*,⁸⁶ fonction peut-être identique à celle d'*aedituus* (ces termes recouvrent des fonctions et des conditions sociales extrêmement diverses).⁸⁷ Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi ce calque sémantique isolé apparaît au Mons Claudianus: c'est dans un territoire directement sous administration romaine et libre de toute influence cultuelle préexistante qu'on a aménagé le sanctuaire de Pan: les *Paneia* des carrières de Semna, de Persou (le wâdî al-Hammâmât) et du Mons Porphyrites sont des initiatives ro-

⁸⁵ «Épimélète des tribus [sacerdotales] du Serapeum et des autres sanctuaires de la métropole».

⁸⁶ Pour l'équivalence ἐπιμελητής – *curator*, cf. D. MAGIE, *De Romanorum iuris publici sacri quo vocabulis sollemnibus in Graecum sermonem conversis*, 1905, 14–15. Sur les curateurs des temples: KORNEMANN, RE 4, 2, 1901, 1798 et 1803; W. LIEBENAM, *Städteverwaltung im römischen Kaiserreiche*, 1900, 343 sq.

⁸⁷ LIEBENAM, o.l. 344: «Augenscheinlich sind aber die Funktionen und demnach Rang wie Ansehen der aeditui sehr mannigfaltige gewesen, je nachdem ob sie als Tempelwächter niedere Dienste thaten oder die Verwaltung der geheiligen Stätten überhaupt wahrzunehmen hatten».

maines et correspondent à des moments fondateurs de la mise en exploitation de ces *metalla* ou, dans le cas de Persou, de la reprise de l'exploitation sous le nouveau régime;⁸⁸ il a dû en être de même au Claudianus.

Dans un autre contexte, plusieurs des fonctions que nous venons de passer en revue auraient pu être remplies par des soldats, si l'on en croit la liste dressée par Tarruntenus Paternus des *immunes*, exemptés de corvées, eu égard à leur spécialité ou à leurs compétences techniques;⁸⁹ outre les soldats *lapidarii* (spécialité représentée par nos *sklērourgoi pagani*), on relève plusieurs métiers ou fonctions proches de ceux qui, au Mons Claudianus, sont assumés par des non-militaires: *mensor*, *medicus*, *veterinarius*, *architectus* et *l'horreorum librarius* qui évoque notre gérant du grenier à orge.

5. *Un recensement malgré tout incomplet?*

O.Claud. inv. 1538 enregistre 917 personnes présentes au Mons Claudianus un jour donné. C'est beaucoup, et pourtant cette liste n'est peut-être pas complète.

Laissons de côté certains technonymes mentionnés dans d'autres ostraca du Mons Claudianus (tels que *σφυροκόπος*, *φαλαγγάριος*, *ἀκονάριος*) se référant à des activités exercées par le personnel impérial; elles n'apparaissent pas dans le bordereau parce qu'elles ne sont pas des occupations permanentes: Parthenopaios, employé de la *familia*, un jour transporte des outres, un autre jour collecte du bois; ces hommes sont donc pris en compte, mais dans l'anonymat de l'appellation *familia*: en fait, le rédacteur ne précise la profession des ayants droit que lorsqu'elle a une incidence sur la quantité de la ration. En revanche, silence sur les troupes d'ânes et de chameaux qui faisaient la navette entre les puits, le camp, les carrières et les établissements satellites, ainsi que sur une partie du personnel qui les encadrerait (les chameliers sont bien représentés par les «chameliers impériaux» et par le «*dekanos* des chameaux», mais il n'y a pas d'autre ânier que celui du centurion). Hommes et bêtes devaient s'abreuver aux puits où ils allaient chercher l'eau.

L'absence de mention dans le dossier de grenier à blé (alors qu'il y a un grenier à orge), de boulanger et de boulangerie doit également être relevée: on dirait qu'à cette époque le pain, et pas seulement celui des *pagani*, était toujours importé de la vallée (cf. O.Claud. I 7 et 8). Il n'en a pas toujours été ainsi: sous Antonin, les *pagani* continuaient à faire boulanger leur pain par leur famille dans

⁸⁸ Les deux premiers ont été dédiés par le procurateur des mines et carrières d'Égypte (respectivement I. Pan 51 et I.Ko.Ko. 41); le *Paneion* du Porphyrites par l'inventeur de ce *metallon*, Caius Cominius Leugas, qui n'indique pas son titre (W. VAN RENGEN, CdE 70, 1995, 240–245, = AE 1995, 1615).

⁸⁹ Fin du II^e s. Cette liste est conservée dans Dig. 50.6.7.

la vallée, mais les impériaux se le font délivrer par un boulanger (inv. 5389); O.Claud. II 287–288 atteste qu'en certains cas, non seulement le pain était confectionné au désert, mais que, de plus, le blé y était moulu. Dans le dépotoir sud, donc sous Trajan ou Hadrien, a été trouvé un dépôt de pains carbonisés. Enfin, un autre dossier issu d'une couche chronologiquement ambiguë⁹⁰ du dépotoir ouest signale jour après jour l'envoi de deux hommes (probablement de la *familia*) à la boulangerie (*ἀρτοκόπτου*).

Pas trace de femmes non plus, alors qu'il y en avait quelques-unes sur le site, épouses, concubines, prostituées. Elles devaient se ravitailler en dehors des circuits officiels.

V. La mesure de l'eau

1. Métrologie

Dans les sections 1 et 2 de l'ostracon, l'eau est comptabilisée en outres (*άκνοι*) et en amphores (*κεράμια*), dans les sections suivantes en amphores seulement. Cette différence dans les unités de mesure employées reflète vraisemblablement une différence dans le conditionnement de l'eau; si cette supposition est correcte, l'eau, sauf pour les petites quantités, est conditionnée en outres lorsqu'elle est transportée sur les lieux de travail, à savoir les carrières et les forges attenantes; en revanche, elle est distribuée en *keramia* lorsqu'elle fait l'objet d'attributions individuelles. Il était plus facile de transporter à dos d'âne à travers la montagne des outres que des *keramia* lourds et encombrants; d'autre part, les chantiers réunissaient des groupes humains importants qu'il était plus rationnel de ravitailler au moyen de conteneurs à forte capacité, mais ces groupes se défaisaient le soir lorsque les hommes regagnaient leurs *kellai*.

Les quantités exprimées en outres et *keramia* montrent que le *keramion* servait de subdivision à l'autre. Combien de *keramia* par outre? Ironiquement, nous disposons d'arguments pour justifier aussi bien un rapport de 1:4, que de 1:5 ou de 1:6. La capacité du *keramion* nous est connue et servira de point de départ à notre raisonnement: en effet, ce récipient omniprésent dans les O.Claud. ne peut être que l'amphore égyptienne AE3 bitronconique qui représente l'impressive majorité du matériel céramique recueilli dans les dépotoirs du *metallon* et, d'une façon générale, des sites romains du I^{er}–II^e siècle de n.è. dans le désert Oriental. La contenance de cette amphore a été mesurée: elle s'élève à 6,5 litres (ce qui équivaut – est-ce un hasard? – à 2 *congi* romains).⁹¹

⁹⁰ Ce contexte a livré à la fois un ostracon daté de 116/117 et une *entolè* de 136–138.

⁹¹ Cette capacité a été mesurée à la fois au Mons Claudianus par R. TOMBER et à al-Zarqâ' (Maximianon, sur la route de Myos Hormos) par J.-P. BRUN.

a) 1 outre = 4 *keramia*.

Comme, dans aucun des neuf cas subsistants, le nombre de *keramia* n'est supérieur à 3, il est possible que la contenance de quatre *keramia* équivaille à celle d'une outre, ce qui s'accorderait bien avec la capacité habituelle des outres employées aujourd'hui dans le Sahara et qui est de 20 à 25 litres (voir infra); à l'époque de l'Expédition d'Égypte, la ville de Qusayr est ravitaillée en eau par des caravanes de chameaux transportant des outres d'environ 20 kg.⁹² Si 1 outre = 4 *keramia*, on a donc affaire à des outres de 26 litres, ce qui est précisément la capacité des outres dans lesquelles l'huile fiscale était livrée à Carthage en 373 ap. J.-C.⁹³ Ce rapport semble confirmé par O.Claud. inv. 1999, texte étranger au dossier des bordereaux. Mais les données numériques conservées dans les première et deuxième sections d'O.Claud. inv. 1538 suggèrent, non sans se contredire entre elles, une contenance supérieure.

b) 1 outre = 6 *keramia*.

La première section nous a conservé la quantité attribuée individuellement à un forgeron (pour la trempe du métal), qui est de 3 *keramia*; à côté de cela, 2 forgerons reçoivent 1 outre et 11 forgerons reçoivent 5 outres et 3 *keramia*. La conversion des *keramia* en outres tombe juste dans ces deux cas si 1 outre = 6 *keramia* (soit 39 litres).

c) 1 outre = 5 *keramia*.

La 2^e section suppose en revanche un *askos* de 5 *keramia*. Les quantités d'eau attribuées aux diverses carrières semblent en effet avoir été calculées sur les bases suivantes: les civils et les impériaux reçoivent respectivement 1/2 et 1/3 de *keramion* (ce qui est aussi leur ration dans la 4^e section) et 1 outre équivaut, comme on vient de le voir, à 5 *keramia*. Dans cinq cas sur huit, le résultat obtenu est le même que celui du scribe; dans les cas où il s'en écarte, le nombre d'*askoi* et de *keramia* est identique, mais le scribe a laissé tomber des fractions de *keramion*. Une outre de 5 *keramia* aurait une capacité de 32,5 litres.

Ce qu'on sait du nombre d'outres transportées respectivement par les ânes et les chameaux nous aide peu, vu l'imprécision des données dont on dispose sur les charges de ces bêtes, notamment des ânes. On sait seulement, par plusieurs ostraca, qu'au Mons Claudianus on arrimait quatre outres sur le dos d'un chameau utilisé pour l'hydrophorie, tandis qu'un âne n'en transportait que deux.

⁹² DU BOIS-AYMÉ, Mémoire sur la ville de Qoçeyr et ses environs et sur les peuples nomades qui habitent cette partie de l'ancienne Troglodytique, dans: Description de l'Égypte. État moderne I, 1809, 193.

⁹³ J. TH. PEÑA, The Mobilization of State Olive Oil: Late 4th c. Ostraca, dans: Carthage Papers. The Early Colony's Economy, Water Supply, a Public Bath and the Mobilization of State Olive Oil, 1998, 171.

	1 âne (= 2 autres)	1 chameau (= 4 autres)
charge	50 kg, ⁹⁴ 65,5 kg, ⁹⁵ 70–90 kg ⁹⁶	187 kg, ⁹⁷ 196 kg ⁹⁸
capacité d'1 outre:		
4 <i>keramia</i> (= 26 litres)?	52 litres (kg) ⁹⁹	104 litres (kg)
5 <i>keramia</i> (= 32,5 litres)?	65 litres (kg)	130 litres (kg)
6 <i>keramia</i> (= 39 litres)?	78 litres (kg)	156 litres (kg)

Les outres employées dans les sites romains du désert Oriental étaient confectionnées avec des peaux de petits ruminants (mouton ou chèvre).¹⁰⁰ La capacité des outres employées en Afrique aujourd'hui nous permettra-t-elle de trancher en faveur d'une hypothèse plutôt que d'une autre? Hélas non, parce qu'elle est très variable, si l'on en croit ce témoignage:¹⁰¹ «La *guerba*, l'outre en peau de bouc (elle est le plus souvent d'ailleurs en peau de chèvre), souple, épousant les flancs du chameau porteur, solide, imperméable, conservant à l'eau une certaine

⁹⁴ Charge maximale préconisée en 1923 par le Ministère de la guerre britannique (A. NIBBI, ZAeS 106, 1979, 155). Les ânes de l'armée britannique sont mieux traités que ceux de l'antiquité; quand on sait que certaines taxes douanières étaient calculées non en fonction du poids des marchandises, mais d'après le nombre de bêtes de somme les transportant (P.Lond. III, p. 40; S. L. WALLACE, Taxation in Egypt from Augustus to Diocletian, 1938, 269), on comprend que les Égyptiens ne devaient pas se priver de surcharger leurs bêtes. En Méditerranée, on empile sur les ânes des charges de 75 à 100 kg (P. VIGNERON, Le cheval dans l'antiquité gréco-romaine I, 1968, 135). En revanche, les armées modernes utilisent leurs moyens de transport à mi-charge pour qu'ils puissent traverser les terrains difficiles (je dois cette observation à A. BÜLOW-JACOBSEN); ce qui est vrai pour les camions doit l'être pour les ânes.

⁹⁵ Charge envisagée par l'Édit du maximum 14, 11 pour un âne transportant du bois; à noter que la charge correspondante pour le chameau dans le même chapitre n'est que de 400 livres (131 kg), alors qu'une charge chamelière de nature indifférente s'élève à 600 livres (196,5 kg) au chapitre 17, 4 (où la charge de l'âne a été omise): cette charge lourde est peut-être prévue pour de courts trajets, me suggère J. BINGEN.

⁹⁶ K. D. WHITE, Greek and Roman Technology, 1984, 129 (sans citer ses sources).

⁹⁷ 6 artabes est une charge classique pour un chameau (P.Wisc. II 47, BGU XI 2109): ce qui fait, avec l'artabe standard de 39 litres, 187 kg. Sur les charges des chameaux, voir aussi O.Bu Njem, p. 102, où il faut cependant éliminer la référence aux papyrus de Berlin qui attesteraient des chamelées de 150 kg: il s'agit en fait de reçus pour la taxe *q' xai v'*.

⁹⁸ Chamelée évaluée par l'Édit du maximum 17, 4.

⁹⁹ Sans compter bien sûr les quelques kg qu'il faut ajouter pour le poids des récipients eux-mêmes.

¹⁰⁰ S. WINTERBOTTOM, dans: MAXFIELD – PEACOCK 2001, 330–332; M. LEGUILLOUX, Le cuir et la pelleterie à l'époque romaine, 2004, 141 sq.

¹⁰¹ X. DE PLANHOL – P. ROGNON, Les zones tropicales arides et subtropicales, 1970, 87–88.

fraîcheur, à défaut d'un goût agréable, est faite d'une peau entière taillée et retournée.¹⁰² Les pattes sont ficelées et permettent l'arrimage. Le col du récipient est formé par le cou de l'animal. La capacité moyenne est de 20 à 25 litres, jusqu'à 50. Les Nemadi chasseurs de Mauritanie, qui n'ont pas de chèvres, en font en peau d'antilope qui ont jusqu'à 80 ou 100 litres de capacité. L'arrimage normal des *guerba* se fait par paires, une de chaque côté de la monture, pour raisons d'équilibre.» L'équivalence 1 outre = 5 *keramia* est proche des indications données par H. LHÔTE à propos de la pratique saharienne: un chameau peut porter quatre outres d'une contenance de 30 litres chacune, soit 120 litres par bête.¹⁰³

2. L'échelle des rations

Il apparaît clairement que la quantité des rations ne dépend pas uniquement des besoins physiques des individus: des considérations de hiérarchie jouent aussi, en sorte que les quantités d'eau allouées individuellement sont une indication du prestige social des hommes et des métiers qu'ils exercent dans la micro-société du *metallon*. En O.Claud. inv. 1538, les quantités attribuées aux officiers et à l'architecte ont été laissées en blanc; ce n'est pas le cas dans d'autres bordereaux, qui montrent qu'elles n'étaient pas fixes et que ces personnages recevaient de l'eau *ad libitum*, qui se comptait en outres. En revanche, quand on descend dans la hiérarchie, les rations individuelles sont strictement définies et l'échelle (pour les humains) comporte quatre niveaux:

- 1 *keramion* (6,5 litres): c'est la ration maximum; seuls deux individus, un militaire et un civil, en bénéficient, tous deux désignés par leur nom, alors que leurs collègues ne le sont pas: Fannius et l'*ergodotès* Sansnôs.
- 5/6 de *keramion* (5,4 litres): les simples soldats, aussi bien fantassins que cavaliers, à l'exclusion des recrues; le mîtreur des marbres, dont le statut juridique n'est pas connu, et qui est le seul des bénéficiaires désignés par un nom de métier à recevoir la ration militaire; de fait, sa mention intervient régulièrement à la jonction entre la liste des militaires et de leur monture et celle des gens de métier et des gardiens: en inv. 1538, il est cité entre les chevaux des cavaliers et les *tesserarii*, en inv. 2918 directement après Fannius, en inv. 2853 directement avant le cheval du décurion. Je me demande si la ration de 5/6 ne doit pas être décomposée en 1/2 + 1/3, 1/2 étant la ration personnelle du soldat, 1/3 celle de son esclave personnel: on sait en effet que les soldats avaient

¹⁰² Tel serait déjà le cas des outres dans lesquelles les expéditions pharaoniques aux carrières du wâdî al-Hammâmât transportaient leur eau: «l'outre est appelée *šd*, mot qui semble désigner la peau entière plutôt qu'un récipient de cuir» (A. GASSE, dans: MENU 1994, 172).

¹⁰³ H. LHÔTE, BAM 7, 1967, 60.

souvent un esclave à leur service¹⁰⁴ et 1/3 est précisément la ration individuelle de la *familia*. En ce cas, la ration personnelle des soldats serait la même que celle des *tirones*, mais ceux-ci n'auraient pas d'esclave (ou n'auraient pas été autorisés à emmener un esclave avec eux).

- 1/2 *keramion* (3,25 litres): les recrues (*tirones*), les ouvriers *pagani*, qu'ils soient carriers ou forgerons (à l'exclusion des souffleurs), le petit nombre de gens de métier ne travaillant pas aux carrières (aussi bien les deux médecins et le vétérinaire que les deux cordonniers, les deux bouchers et le barbier), les gardiens de divers locaux d'habitation ou d'utilité générale; en général, le statut de ces personnes n'est pas indiqué, mais on constate que dans ce groupe *Ummidius*, de la *familia*, reçoit 1/2 *keramion*, de même qu'un charretier *paganus*.
- 1/3 de *keramion* (2,16 litres): les anonymes de la *familia*, indice supplémentaire des conditions privilégiées faites aux ouvriers *pagani* par rapport à leurs camarades impériaux; les *physètai*, qui actionnaient les soufflets de forge (travail dur qui, encore au début du XX^e s. en France, était laissé à de jeunes apprentis: cf. O.Claud. II 217, 2 n.); en dehors de ces deux groupes désavantagés, seul un messager venu de Raïma perçoit cette ration inférieure. Elle doit représenter un minimum vital, ce qui nous permet de deviner que les bordereaux prévoyant des rations d'1/3 de *keramion* n'ont pas été rédigés pendant les chaleurs estivales (2 litres représentent les besoins journaliers d'un homme inactif qui reste à l'ombre par 20°). À moins de supposer, bien sûr, que des distributions d'eau complémentaires étaient prévues ou possibles.

Quant aux animaux, c'est-à-dire les chevaux de cavalerie et quelques ânes, les rations sont de 4 *keramia* (26 l.) pour un cheval et 2 (= 13 l.) pour un âne. Il faut admettre que, si le bordereau a été rédigé à la saison froide comme le suggère la ration humaine minimale, 13 litres est largement compté, vu qu'un âne boit environ 10 litres d'eau par jour par temps chaud. En revanche, 26 litres pour les chevaux est une ration modeste: aujourd'hui, dans les pays tempérés, on leur donne 30 litres d'eau par jour (un seau le matin, un le midi, un le soir), ration insuffisante si l'animal, qui transpire beaucoup (contrairement à l'âne, plus adapté aux conditions désertiques), travaille ou a chaud. Les 26 litres doivent représenter la ration d'un cheval qui reste au camp un jour d'hiver.

Toutes les rations discutées ci-dessus sont celles qui sont attribuées au camp. Il reste à voir les rations d'eau à boire distribuées dans les carrières (lignes 3-6). Nous avons constaté plus haut que les rations individuelles des *pagani* et de la *familia* étaient conformes à celles qui sont établies dans la 4^e section. Un doute

¹⁰⁴ N. ROULAND, Les esclaves romains en temps de guerre, 1977, 29: sous le Haut-Empire, les simples soldats n'ont qu'un esclave à leur service, les gradés de rang inférieur généralement deux; M. P. SPEIDEL, The Soldier's Servants, dans: Roman Army Studies II, 1992, 342-352: tout cavalier avait un valet; les fantassins auxiliaires en avaient souvent un, mais on ignore si c'était le cas pour tous.

surgit à ce propos: et s'il s'agissait de la même distribution d'eau? Je ne le pense pas: nous avons vu que tous les *familiares* ne travaillent pas sur les chantiers.

Il semble donc que le personnel «non sédentaire», qui travaille à l'extérieur, reçoit deux rations d'eau, ce qui n'a rien d'étonnant: un carrier qui trime huit à dix heures en plein soleil se déhydrate plus qu'un gardien de local ou un portier. De fait, à température égale, les besoins en eau d'un individu qui travaille au soleil sont le double de ceux d'un individu inactif à l'ombre.¹⁰⁵ Il est néanmoins frappant que, même sur les chantiers où les besoins physiques devraient primer, la quantité d'eau allouée continue à dépendre de considérations de statut social (mais nous ne savons pas si le partage de l'eau apportée en vrac à la carrière tenait compte du fait que les *familiares* étaient défavorisés en principe par rapport aux *pagani*).

Les céramologues n'ont pas repéré de conteneur susceptible de représenter un demi-*keramion* ou un tiers de *keramion*. Comment s'effectuait dès lors la distribution des rations individuelles lorsqu'elles ne correspondaient pas à 1 *keramion*? Je pense que les attributaires recevaient alors un *keramion* pour deux ou pour trois individus (faut-il supposer que les attributaires de 5/6 de *keramion* obtenaient 5 *keramia* pour six?): un tel scénario se profile peut-être derrière O.Claud. inv. 1, ticket sur lequel figure la mention de deux hommes à nom vernaculaire (donc des *pagani*), suivie de l'indication «1 *keramion*». ¹⁰⁶ Les listes de deux, trois, quatre, cinq ou six hommes dont fourmille le corpus claudianien pourraient correspondre à de telles attributions collectives.

*

Il reste à se demander à quelle étape de la procédure de distribution de l'eau O.Claud. inv. 1538 se situe. Deux possibilités sont envisageables, entre lesquelles il n'est pas possible de trancher:

(1) C'est une liste des besoins de la journée, établis en fonction du nombre de personnes présentes au *metallon* et de leur répartition sur les lieux de travail; elle pouvait servir à indiquer la consommation maximum autorisée.

(2) C'est un bilan des quantités l'eau effectivement distribuées ce jour-là. En ce cas, je suis tentée de le mettre en rapport avec une série d'ostraca qui sont des listes de chantiers dont le nom est suivi chaque fois d'une série plus ou moins longue de chiffres qui sont surtout des 1 et des 2 (i.e. des α et des β). Les noms de ces chantiers recoupent en partie ceux qui figurent dans les bordereaux (on y retrouve la Trajane, Mesè, Hèra et le *stomôtérion*). Ce pourraient être des listes où le scribe du bureau chargé de la distribution des outres d'eau reporterait

¹⁰⁵ X. DE PLANHOL – P. ROGNON, Les zones tropicales arides et subtropicales, 1970, 228. Mesures reproduites chez A. GASSE, dans: MENU 1994, 171.

¹⁰⁶ On ne peut exclure cependant qu'il s'agisse d'un *keramion* de vin. Les *keramia* utilisés pour mesurer l'eau n'étaient en effet que des amphores à vin recyclées.

chaque envoi au fur et à mesure des sorties; à la fin de la journée, il additionnerait les envois et inscrirait les totaux sur un bordereau tel que celui-ci. En effet, les préposés à la distribution d'un produit n'opéraient pas sans recevoir d'instruction d'un supérieur hiérarchique, ni sans faire ensuite un rapport à l'ordonnateur. Ce principe administratif est bien résumé dans une lettre trouvée au Mons Claudianus, déjà évoquée: «tu distribueras 1 mesure de *kibarion* aux neuf hommes de la *familia* qui arrivent d'Égypte avec le char à douze roues et tu m'en rendras compte» (ἀνοίσει τὸν λόγον).¹⁰⁷

Quelle qu'ait été l'intention du scribe qui a préparé et complété O.Claud. inv. 1538, ce document exceptionnel, qui est en quelque sorte un instantané de la micro-société claudianienne, révèle, chiffres à l'appui, la structure de la main-d'œuvre et les grandes lignes de la division du travail dans une carrière prestigieuse du Haut-Empire: sous le contrôle d'une poignée de soldats travaillaient côte à côte une communauté d'artisans locaux, presque tous carriers-tailleurs de pierre, dont on sait par ailleurs qu'ils étaient bien payés et jouissaient d'une certaine autonomie, et un nombre équivalent d'ouvriers impériaux, la *familia*, majoritairement non spécialisés, qui semblaient avoir été surtout employés à la logistique de la vie dans le désert et au transport des grands monolithes.

CNRS

Institut de Papyrologie

Université de Paris IV Sorbonne

1 rue Victor Cousin

F-75005 Paris

¹⁰⁷ O.Claud. inv. 7334.

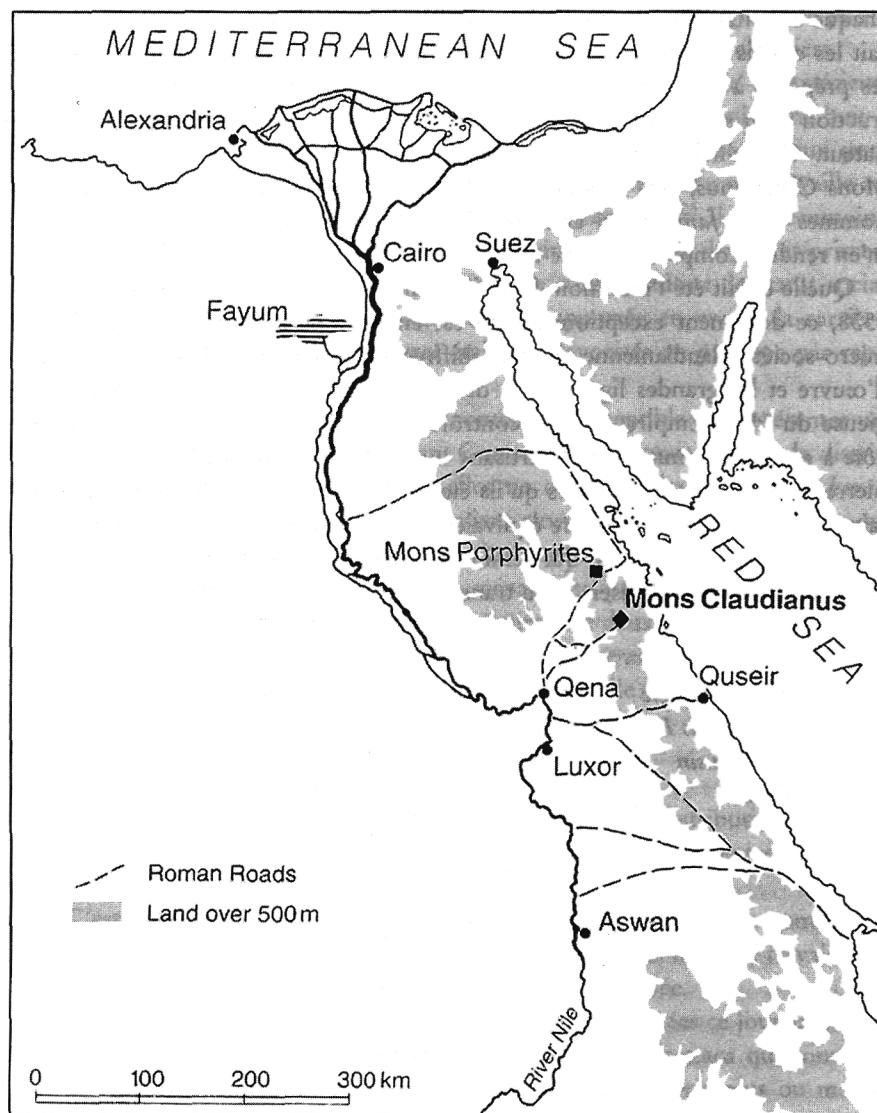


Fig. 1: Plan de situation du Mons Claudianus
(d'après Maxfield – Peacock 2001, p. 11)



Fig. 2: O. Claudi. inv. 1538

